

*Analyse des déterminants de la hausse des prix des céréales  
au Burkina Faso, au Mali et au Niger à l'issue de  
la campagne agricole 2001/2002*

Version provisoire

Financement : MAE (France) et Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

décembre 2002

Kalifa TRAORE, Emmanuel JEUDY et Roger BLEIN



## TABLE DES MATIERES

<b>RESUME</b> .....	<b>1</b>
<b>1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>4</b>
1.1 CONTEXTE .....	4
1.2 OBJECTIFS.....	4
1.3 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE .....	4
1.3.1 <i>Les critères de choix des pays</i> .....	4
1.3.2 <i>La collecte des données</i> .....	5
<b>2 PRINCIPAUX RÉSULTATS</b> .....	<b>5</b>
2.1 RAPPEL DES PRINCIPALES DONNÉES DE PRODUCTION .....	5
2.2 L'ÉVOLUTION DES PRIX DES CÉRÉALES SUR QUELQUES MARCHÉS DES TROIS PAYS.....	6
2.2.1 <i>Sur les marchés ruraux de production</i> .....	6
2.2.2 <i>Les marchés des zones chroniquement déficitaires</i> .....	7
2.2.3 <i>Les marchés des centres urbains</i> .....	8
2.3 ANALYSE DES DÉTERMIANTS DE LA HAUSSE DES PRIX DES CÉRÉALES .....	8
2.3.1 <i>L'évolution de la production agricole au cours des trois dernières campagnes (1999/2000 à 2001/2002)</i> .....	9
2.3.2 <i>L'intégration sous-régionale des marchés céréaliers</i> .....	11
2.3.3 <i>Les stratégies de commerçants céréaliers</i> .....	15
2.3.4 <i>Les stratégies des producteurs</i> .....	17
2.3.5 <i>L'effet d'annonce des achats institutionnels</i> .....	22
2.3.6 <i>L'impact de la hausse des prix sur les conditions d'approvisionnement des ménages</i> ..	23
2.3.7 <i>Synthèse – Conclusions – Perspectives</i> .....	25

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Productions nettes en 2000/2001 et 2001/2002.....	5
Tableau 2 : volumes de riz importés par habitant et part du riz importé dans les volumes totaux de céréales mis en marché (INSD, MARA, AHT, 1999).....	12

## LISTES DES FIGURES ET GRAPHIQUES

Figure 1 : Prix des marchés des zones de production .....	6
Figure 2 : Prix des marchés des zones déficitaires .....	7
Figure 3 : Graphe des prix des marchés urbains (capitale du pays) .....	8
Figure 4 : Graphe des importations et exportations de janvier à août 2002 .....	12
Figure 5 : Graphe des importations et exportations au Mali premier semestre 2002 ; .....	13
Figure 6 : Importations et exportation au cours du premier semestre 2002 - Niger .....	14
Figure 7: Carte des flux des céréales locale .....	15
Figure 8 :Indices des prix à la consommation à Ouagadougou .....	20
Figure 9 : Facteurs influençant l'évolution du marché céréalier .....	26

### Liste des abréviations

SIGLE	Signification
SONAGESS	Société National de Gestion du Stock de Sécurité
SNS	Stock National de Sécurité
OMA	Observatoire du Marché Agricole
OPAM	Office de Produits Vivriers du Mali
SIMC	Système d'Information sur le Marché Céréaliier
SIMC	Système d'Information sur le Marché
CILSS	Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
OPVN	Office des Produits Vivriers du Niger
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
CEDEAO	Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest
FERAP	Projet de Fluidification des Échanges et Rapprochement des politiques agro-alimentaires
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
INSD	Institut national de la Statistique et de la Démographie
UGVBM	Union des Groupement Villageois de la Boucle du Mouhoun
UPA	Union des Producteurs Agricoles
FENOP	Fédération nationale des Organisations Paysannes
COCSA	Comité de Concertation sur la Sécurité Alimentaire
CPS	Cellule de Prévision et de Statistique
SAP	Système d'Alerte Précoce

## RESUME

### INTRODUCTION

La campagne 2001/2002 s'est caractérisée par des niveaux de production jugés bons à excellents selon les pays. Pourtant, les niveaux de prix enregistrés au cours de l'année 2002 ont atteints des niveaux jamais connus auparavant, supérieurs aux niveaux enregistrés en année de production médiocre. Cette situation nouvelle a suscité des interrogations. Les dispositifs de prévention et de gestion des crises ne s'attendaient pas à un phénomène d'une telle ampleur sur les marchés céréaliers, et ont rencontré de ce fait des difficultés dans la gestion de la situation alimentaire et la gestion des stocks de sécurité.

### OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE

Les objectifs poursuivis dans cet exercice sont :

- de comprendre les causes de cette évolution des prix,
- d'en évaluer l'impact sur les conditions d'approvisionnement des ménages,
- de poursuivre la réflexion sur la mise au point d'un outil complémentaire de compréhension des mécanismes de fonctionnement des marchés céréaliers en relation avec les productions cérésières et les prix à des périodes clés.

L'approche méthodologique a reposé dans un premier temps sur la collecte de données et d'informations de terrain, ainsi que l'utilisation des séries historiques de prix pour engager une analyse approfondie du fonctionnement des marchés au cours de l'année 2002. Trois pays ont été retenus dans le cadre de l'étude, il s'agit du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

En rappel, la situation de la production cérésière au cours des deux dernières campagne était la suivante : au Burkina Faso et au Niger une campagne 2000/2001 moyenne à mauvaise suivie d'une campagne 2001/2002 bonne à excellente ; au Mali on observe une situation inverse, avec la campagne 2000/2001 bonne et celle de 2001/2002 moyenne.

Campagnes agricoles	Productions nettes		
	Burkina	Mali	Niger
2000/2001	1 912 400	1 793 300	1 797 124
2001/2002	2 609 772	1 980 200	2 634 787

Source: CILSS/AGRHYMET

### RÉSULTATS

Sur les marchés pris en référence, de 1999 à fin 2000, on a observé des niveaux de prix et des variations saisonnières périodes de récoltes/soudure qui s'inscrivent dans un schéma qu'on pourrait qualifié de « normal » au regard de leurs amplitudes et durées. A partir de 2001, même si le cycle des variations saisonnières est maintenu, les valeurs extrêmes atteints par les prix est frappant. En effet, les minima observés en 2001 sont quasiment les maxima des années précédentes et les maxima des période de soudure 2001 et 2002 sont pratiquement les doubles de la période de soudure 1999.

### ANALYSE DES DÉTERMINANTS DE LA HAUSSE DES PRIX DES CÉRÉALES

Dans un contexte de marché libéralisé, la formation des prix des céréales et leur évolution dans le temps est la résultante d'un ensemble de facteurs plus ou moins importants, tous concourant à amplifier ou à atténuer les évolutions habituelles des prix au cours de la campagne. **D'un point de vue quantitatif, l'analyse des relations productions/prix montre que les productions agricoles des deux dernières campagnes sont déterminants sur les variations saisonnières des prix.** A ces facteurs qu'on qualifierait de principaux ou majeurs se greffent d'autres facteurs plus qualitatifs à savoir : les stratégies de commercialisation des acteurs de la filière (institutionnels ou non), le contexte social et économique, l'environnement sous-régional, etc.

En ce qui concerne les résultats quantitatifs de la campagne, dans les trois pays, l'appréciation des acteurs de la filière (producteurs, commerçants, ONG...) est divergent avec les résultats fournis par les services des statistiques. Ces acteurs pensent que la production agricole 2001/2002 n'était pas exceptionnelle et se rapprocherait plutôt d'une année moyenne.

Les autres facteurs analysés pour la compréhension de l'évolution du marché céréalier sont :

- l'intégration des marchés de la sous-région à travers l'importance des flux céréaliers entre pays sahéliens mais aussi avec des pays côtiers tels que le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Nigeria (pour le Niger). Bien que les volumes des échanges soient mal connus, leur importance dans le commerce sous-régional des céréales est certaine, et ils donnent une dimension régionale à l'analyse de la sécurité alimentaire au sein des pays ;
- l'interrelation entre le marché céréalier sous-régional et le marché mondial à travers la part du riz importé qui occupe une place de plus en plus importante dans la consommation des ménages, mêmes les ménages ruraux pauvres ;
- les stratégies des commerçants céréaliers qui obéissent plus à des règles du marché et à la recherche du profit qu'à une optique de sécurité alimentaire. Par ces stratégies qui alimentent les flux sous-régionaux, il faut comprendre que le disponible national devient en fait sous-régional et l'analyser en tant que tel pour comprendre les mécanismes du marché céréalier et en analyser son évolution ;
- les stratégies des producteurs qui jusqu'alors n'avaient pas un impact significatif sur la formation des prix au producteur. De plus en plus, on note qu'à travers leurs organisations faitières et avec l'appui des ONG, il y a un début d'organisation dans la mise en marché de leurs productions et l'émergence d'une forme de rééquilibrage des relations producteurs - commerçants. L'impact réel de ces stratégies restent à évaluer ;
- l'inflation des prix des produits de première nécessité et des facteurs de production, souvent évoquée comme une des raisons de la hausse des prix des céréales n'est pas avérée. Au Mali et au Niger les coûts de transport sont restés stables. Au Burkina, les coûts de transport ont augmenté avec la hausse des prix du carburant mais, les coûts des intrants n'ont pas changé depuis deux ans. L'examen de l'indice des prix à la consommation de Ouagadougou montre par exemple que celui des céréales augmentait quand les prix des autres produits étaient stables ;
- l'effet d'annonce des achats institutionnels est aussi évoqué comme un élément qui a incité les prix à la hausse par le surplus de demande qu'elle crée sur un marché déjà tendu.

*En résumé, la production céréalière est l'élément de base qui déterminera en grande partie le seuil à partir duquel les prix repartiront pour l'année commerciale qui commence ; à cet élément de base viennent se greffer les autres pour influencer l'évolution du marché. Pour l'année 2002, des interrogations subsistent sur l'importance des productions annoncées au regard de l'amplitude et de la durée de la baisse saisonnière des prix entre septembre et décembre 2001. Or si cette production a été dans la réalité moins bonne et que la campagne 2000/2001 était elle aussi quasi mauvaise dans nombre de pays sahéliens. Dans ce cas, l'évolution du marché en 2002 en est une conséquence logique amplifiée par les stratégies des commerçants, les effets d'annonce et la tendance à la régionalisation croissante des marchés.*

Les niveaux des prix et la dynamique d'évolution des prix au fil du déroulement de la campagne ne doivent pas être interprétés seulement au regard des niveaux de production obtenus lors de la récolte précédente. Ils s'avèrent en fait très liés au profil combiné des deux précédentes récoltes. Une première analyse exploratoire permet de tirer les enseignements suivants :

Au Burkina, on met en évidence les couples de campagnes agricoles successives dont la caractérisation est reprise dans le tableau ci-dessous :

Campagnes agricoles	Succession de campagnes		Impacts sur le marché		
	Récoltes de la campagne précédente	Récoltes de la campagne	Niveau moyen des prix après les récoltes	Durée moyenne de la baisse des prix après les récoltes	Niveau des prix à la soudure
92/93, 93/94 et 94/95	++	++	↘	5 mois	↘
98/99 et 96/97	+ -	++	↑	6 mois	↘
99/00 et 95/96	+	+	→	1 mois	↗
97/98 et 00/01	++	-	→	2 mois	↑
<b>2001/2002</b>	<b>-+</b>	<b>+++</b>	<b>↗</b>	<b>3 mois</b>	<b>↗</b>

Légende :

Productions :	+++	très bonnes	++	bonnes	+	moyennes	-	mauvaise
Prix :	↘	bas	→	moyen	↑	élevé	↗	très élevé

**La campagne 2001/2002 se singularise à cause du niveau exceptionnellement élevé des prix après les récoltes, alors qu'il s'agit d'une campagne officiellement annoncée bonne, précédée d'une qui était mauvaise. Les producteurs et commerçants eux considèrent que la campagne 2001/2002 est moyenne, hypothèse qui corrobore par l'évolution du marché céréalier.**

Au Mali, la classification montre trois groupes de campagnes :

Groupe campagnes	Succession de campagnes		Impacts sur le marché		
	Récoltes de la campagne	Récoltes de la campagne précédente	Niveau moyen des prix après les récoltes	Durée moyenne de la baisse des prix après les récoltes	Niveau des prix à la soudure
93/94, 94/95 et 99/00	++	++	↘	3 mois	↘
95/96, 97/98 et 00/01	+	++	→	1 mois	↗
96/97 et 98/99	+	+	↗	5 mois	→
<b>2001/2002</b>	<b>++</b>	<b>+</b>	<b>↗</b>	<b>3 mois</b>	<b>↗</b>

Légende :

Productions : +++très bonnes	++	bonnes	+	moyennes	-	mauvaise
Prix : ↘ bas	→	moyen	↑	élevé	↗	très élevé

**La campagne 2001/2002 qui se singularise aussi à cause du niveau exceptionnellement élevé des prix, alors qu'il s'agit d'une campagne moyenne ou mauvaise selon les appréciations, précédée d'une qui était aussi légèrement moins bonne.**

Ces résultats ne sont obtenus qu'à posteriori, c'est à dire lorsque les prix de l'année sont connus ; à ce stade, ils ne servent pas comme outils de prévention. **Mais l'intérêt est qu'une première lecture de l'année peut se faire en regardant les résultats de deux campagnes successives et non plus de celle qui s'achève uniquement; en outre, ils ouvrent la voie à la recherche d'outils d'anticipation de la tendance du marché.**

#### CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Dans les deux cas, en admettant la perfectibilité de cette approche, ces informations auraient-elles pu en complément des dispositifs habituels de suivi et de prévention des crises alimentaires aider à mieux appréhender le fonctionnement du marché ? On peut sans être abusif répondre par l'affirmative pour les raisons suivantes :

- la démarche offre la possibilité de croiser les données de productions et celles du marché dont le lien est certain ;
- ce genre de résultats permettent de prendre en considération dans l'analyse de la prévention le passé récent de la production et du marché qui intègre suffisamment les comportements des producteurs et commerçants ;
- enfin, l'incertitude qui peut découler entre bilan céréalier et réaction probable du marché amène à plus de prudence dans les opérations d'appels d'offres ou d'offres publiques d'achat.

Au terme de cette exercice, on retiendra principalement :

- l'importance d'élargir l'analyse de la sécurité alimentaire à un niveau sous-régional au regard du développement des flux transfrontaliers et du marché sous-régional ;
- la nécessité de poursuivre la recherche sur le développement d'outils d'analyse complémentaires des outils d'aide à la décision déjà disponibles en combinant les productions et les prix, pour les adapter aux besoins des décideurs. Cela devrait se faire en collaboration entre différentes structures (dispositifs nationaux et régionaux d'information, instances de prévention et gestion des crises alimentaires) et les instituts de recherche.

## 1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

### 1.1 CONTEXTE

A la faveur d'une amélioration des conditions pluviométriques, le Sahel n'a pas connu de graves crises alimentaires ces dernières années. Les flux d'aide alimentaire ont sensiblement régressés. La situation alimentaire s'est pourtant tendue à l'issue des récoltes 2001/2002 dans plusieurs pays, en particulier au Niger, au Burkina Faso et au Mali, malgré une campagne agricole jugée bonne, voire très bonne suivant les pays. Les offices céréaliers et certaines agences d'aide alimentaire ont même lancé des appels d'offres ou des offres publiques d'achat pour la reconstitution des stocks nationaux de sécurité. Les résultats de ces opérations ont été dans l'ensemble infructueux alors que les volumes céréaliers apparemment disponibles au niveau national semblaient suffisamment importants pour permettre ce genre d'opérations. Les interrogations ont dès lors commencé à se faire jour face à une situation assez singulière caractérisée dans l'ensemble par des niveaux de prix des céréales très élevés, au cours de la campagne commerciale 2001/2002 au regard des bilans céréaliers.

### 1.2 OBJECTIFS

Cette étude vise deux objectifs principaux :

- de faire une analyse approfondie des causes de l'évolution des marchés céréaliers à l'issue de la campagne agricole 2001/2002 ;
- d'évaluer l'impact des prix sur les conditions d'approvisionnement des ménages ;
- de jeter les bases d'une réflexion pour la recherche d'outils complémentaires de prévention et de gestion des crises alimentaires.

L'étude doit contribuer à nourrir la réflexion sur le rôle des marchés céréaliers dans l'évolution de la situation alimentaire des populations sahéniennes. Il s'agit en particulier de voir dans quel mesure il est possible d'améliorer les outils d'aide à la décision dont disposent les gouvernements, les structures en charge de la prévention et de la gestion des crises et les donateurs pour intervenir en cours de campagne, et mobiliser les instruments adéquats. Enfin, elle s'inscrit dans un contexte où les marchés nationaux apparaissent comme de plus en plus interdépendants et où, par conséquent il apparaît de plus en plus indispensable de concevoir des outils d'aide à la décision capables d'intégrer la régionalisation des composantes de la sécurité alimentaire (offre, marchés, demande).

### 1.3 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

L'approche méthodologique utilisée dans cette étude repose sur les points suivants :

- le choix des pays faisant partie du champ de l'étude ;
- la collecte des données auprès des acteurs du marché céréalier et de la sécurité alimentaire ;
- l'analyse quantitative et qualitative des différentes variables pour comprendre les mécanismes de fonctionnement du marché céréalier.

#### 1.3.1 *Les critères de choix des pays*

Trois pays sont retenus dans le cadre de la présente étude, il s'agit du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Les principaux critères ayant guidé ce choix sont : les niveaux de prix des céréales observés au cours de l'année 2002, les actions entreprises pour assurer la reconstitution des stocks nationaux de sécurité alimentaire (SNS) et enfin, les liens existants



entre les différents marchés céréaliers de ces trois pays qui permet une analyse des flux céréaliers au cours de la période allant de septembre 2001 à août 2002.

### 1.3.2 La collecte des données

Deux approches ont été utilisées pour tenir compte des délais de l'étude essentiellement:

- au Burkina: une enquête sur la base de différents questionnaires destinés aux acteurs de la filière céréalière (producteurs, commerçants collecteurs et détaillants, commerçants grossistes, ONG/Banques de céréales et consommateurs). L'enquête a été réalisée dans cinq provinces dont trois sont reconnues chroniquement déficitaires situées dans la zone à risque (Sanmatenga, Séno et Yatenga) et deux dans la Boucle du Mouhoun, zone à fortes potentialités agricoles (Kossi, Mouhoun). Le but visé par cette enquête a été de récolter des informations auprès d'un échantillon représentatif d'acteurs de la filière sur les résultats de la campagne agricole 2001/2002, leurs analyses de l'évolution des prix des céréales et les conditions d'adaptation à cette deuxième année consécutive de hausse des prix des céréales ;
- au Mali et au Niger, la collecte de données s'est faite principalement auprès des acteurs institutionnels de la filière céréalière et de sécurité alimentaire (systèmes d'information: SIM, SAP, dispositifs de pilotage de la sécurité alimentaire,...). Au Mali, les investigations se basent sur les travaux déjà réalisés par ces structures pour comprendre la hausse des prix et l'évolution du marché céréalier.

Le présent exercice a pour but d'analyser les données des différents sources d'informations: données issues de statistiques officielles et celles collectées auprès des producteurs, commerçants, consommateurs et ONG; afin de les croiser pour une meilleure vision de l'évolution du marché céréalier sous-régional.

## 2 PRINCIPAUX RÉSULTATS

### 2.1 RAPPEL DES PRINCIPALES DONNÉES DE PRODUCTION

Les données de productions définitives et le solde du bilan céréalier des deux dernières campagnes sont reprises dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 1:** Productions nettes en 2000/2001 et 2001/2002

Campagnes agricoles	Productions nettes en tonnes			Excédents/déficits prévisionnels en tonnes (a)		
	Burkina	Mali	Niger	Burkina	Mali	Niger
2000/01	1 912 400	1 793 300	1 797 124	- 199 556		- 313 000
2001/02	2 609 772		2 634 787	378 713		297 500

Sources CILSS/AGRHYMET

(a) bilan prévisionnel réajusté en mars / mai pour la campagne 2001/2001 et prévisionnel établi en novembre pour la campagne 2001/2002.

Pour le Burkina, on peut considérer que la campagne 2000/2001 était mauvaise avec une production nette par habitant de 136 kg, alors que la campagne 2001/2002 a été estimée bonne dégageant un excédent de prêt de 485.000 tonnes. Dans la série des données disponibles, cette campagne était de loin la meilleure au regard de ce chiffre.

Au Mali, les estimations de productions des deux dernières campagnes dégageaient des excédents, même si pour la campagne 2001/2002, les données ont été revues à la baisse et

l'excédent initial de 66.000 tonnes s'est transformé en un déficit de l'ordre de 200.000 tonnes.

Enfin, au Niger l'estimation de la production nette au cours des deux dernières campagnes montre un fort accroissement de la production au cours de la dernière campagne (47%). L'excédent dégagé dans le bilan céréalier est estimé à 292.000 tonnes environ.

Pour le Niger et le Burkina, la campagne 2001/2002 est donnée excédentaire et pour le Mali relativement moyen dans un premier temps puis déficitaire par la suite.

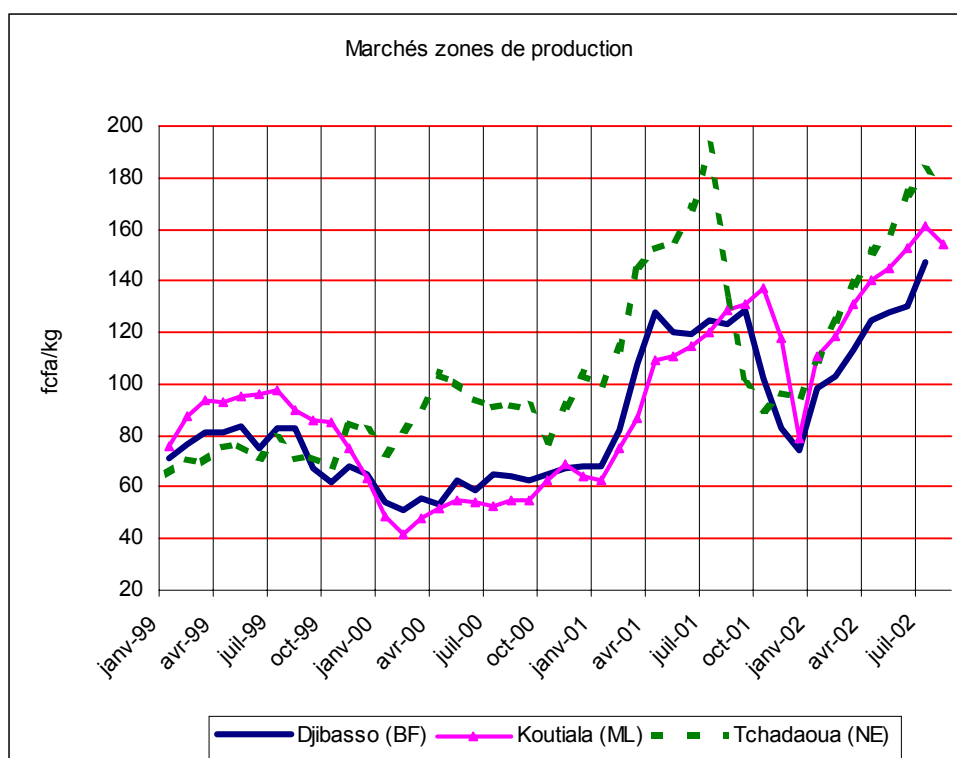
## 2.2 L'ÉVOLUTION DES PRIX DES CÉRÉALES SUR QUELQUES MARCHÉS DES TROIS PAYS

### 2.2.1 Sur les marchés ruraux de production

Les marchés de Djibasso au Burkina Faso, Koutiala au Mali et Tchadaoua au Niger ont été retenus pour illustrer l'évolution des prix des céréales au cours des trois à quatre dernières années. On constate qu'après la campagne agricole 1999/2000, les prix ont connu une évolution relativement modérée avec de faibles variations inter mensuelles durant l'année 2000 au Burkina et au Mali, tandis qu'au Niger, ces variations étaient plus accentuées malgré une production céréalière jugée relativement bonne. L'évolution des prix des céréales au cours des années 2001 et 2002 sont marquées par trois constats principaux:

- i. des hausses de prix entre la période de récoltes et la période de soudure en 2001 et 2002 variant de 85% à 130% selon les pays et les marchés ;
- ii. des minima extrêmement élevés après les récoltes 2001 et quasiment comparables aux prix de la période de soudure de 2000; et
- iii. le début de la hausse des prix, qui commence habituellement au Burkina et au Mali en mars, voire avril, a été observé cette année 2002 au mois de janvier; au Niger, cette anticipation de la hausse n'a pas eu lieu par rapport à ce qui est habituellement observé.

**Figure 1 :** Prix des marchés des zones de production



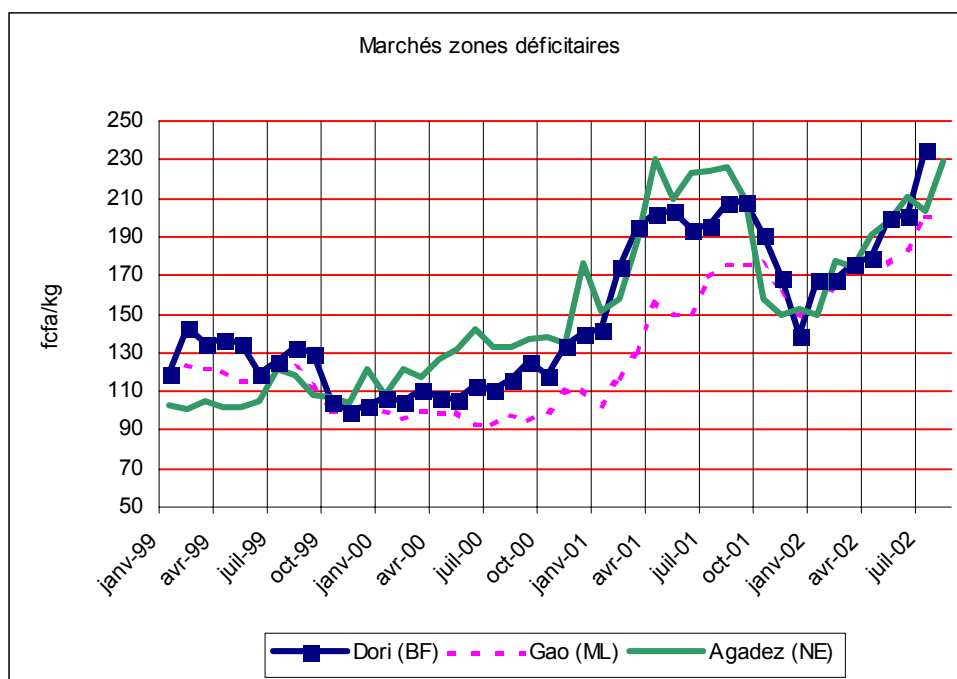
La seule constante caractéristique des marchés ruraux est la chute brutale et forte des prix juste après les récoltes 2001/2002 de l'ordre de 40% à 50%. Les marchés ruraux se caractérisent par cette tendance de chutes brutales et fortes des prix à la récolte; l'importance de ces baisses dépend d'une part des maxima atteints pendant la soudure 2001 et d'autre part de la qualité (bonne ou mauvaise) de la campagne agricole qui s'achève. Les plafonds atteints durant la période de soudure sur les marchés ruraux du Mali et du Burkina n'ont encore jamais été observés sur ces marchés depuis l'existence des SIM (début des années 90), en plus, ils sont quasiment le double des prix maxima observés en 2000.

En 2002, la tension sur les prix a été constante et soutenue de la période post-récoltes à la période de soudure, alors qu'habituellement on observe des fluctuations inter mensuelles correspondants aux variations de demandes. Tout laisse à penser qu'en 2002, la demande en céréales était de plus en plus croissante dans le temps.

### 2.2.2 Les marchés des zones chroniquement déficitaires

Par leurs caractéristiques agro-climatiques à dominante pastorale, ces zones sont les lieux où les prix des céréales sont plus élevés que sur les autres types de marchés (zones de production et urbains). Après une stabilité relative observée de janvier à juin 2000 sur les marchés burkinabé et malien, une tension persistante s'est développée sur ces marchés induisant des périodes de baisses très courtes après les récoltes des campagnes agricoles 2000/2001 et 2001/2002. L'amplitude des baisses engendrées par l'arrivée des récoltes 2001/2002 a été très forte (33%) sur les marchés de Dori (Burkina) et d'Agadez (Niger). Les minima atteints après les récoltes sont nettement supérieurs aux maxima des deux années précédentes. Les hausses saisonnières des prix ont commencé plus tôt que d'habitude au cours des deux dernières années: en janvier au Burkina et au Mali, au lieu de mars-avril; et en décembre au Niger, au lieu de janvier. Si au cours des années précédentes, une différenciation était observable entre le niveau des prix de ces trois marchés des différents pays, on constate qu'en 2002 les prix sont à des niveaux assez comparables.

**Figure 2 : Prix des marchés des zones déficitaires**

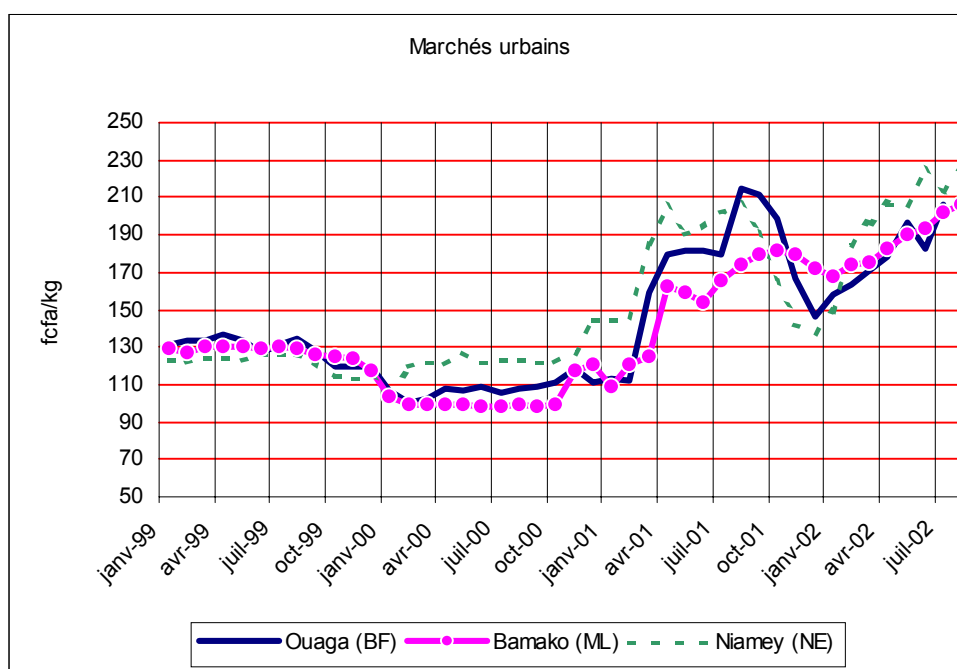


### 2.2.3 Les marchés des centres urbains

La stabilité relative des prix sur ces marchés est souvent due à la manière dont les commerçants gèrent leurs stocks afin de maximiser leurs marges bénéficiaires au moment des récoltes quand les prix aux producteurs s'effondrent. Cela se fait en ne répercutant pas immédiatement l'effondrement des prix à la collecte dans les zones de productions sur les prix au consommateur. Ce constat semble ne plus être de règle depuis le début de l'année 2001.

En effet, la campagne agricole 2000/2001 ayant été mauvaise à bonne selon les pays, induisant de fortes tensions sur les prix de la plupart des marchés céréaliers au cours de l'année 2001; cela soit par l'insuffisance de la production nationale, ou par l'accroissement de la demande sous-régionale. L'arrivée des récoltes de la campagne 2001/2002 a provoqué des baisses de prix relativement importantes à Ouagadougou (Burkina) et Niamey de 30% et 33% respectivement, et faibles à Bamako (8%). A Bamako, non seulement la baisse post-récoltes a été faible, mais surtout elle a été de très courte durée (1 mois); à Ouagadougou et Niamey, la période de baisse a duré deux et trois mois alors que la durée moyenne au cours des années 1990 variait de 4 à 5 mois. On note enfin que l'amplitude des variations a été plus forte à Niamey que sur les deux autres marchés.

**Figure 3** : Graphe des prix des marchés urbains (capitale du pays)



### 2.3 ANALYSE DES DÉTERMIANTS DE LA HAUSSE DES PRIX DES CÉRÉALES

Les résultats de la campagne agricole 2001/2002 fournis à travers les bilans céréaliers des trois pays considérés dans cette étude indiquaient des excédents céréaliers variables suivants les pays et repris ci-dessous:

- ✓ Burkina Faso: 485.508 T,
- ✓ Mali: 66.000 T et,
- ✓ Niger: 297.000 T.

Sur cette base, les différents offices céréaliers et agences d'aide alimentaire telle le PAM, ont lancé des opérations de reconstitutions de leurs stocks par des appels d'offres ou des offres publiques d'achats. Les résultats obtenus ont été dans l'ensemble insuffisants suivant

les pays: au Burkina Faso la SONAGESS n'a obtenu que 4.664 T sur 21.000 T prévues; au Mali l'OPAM a obtenu au total 5.000 T dont 2.611 T pour le compte du PAM, cela sur une offre publique de 14.000 T; enfin, au Niger aucun achat n'a pu se faire sur les 25.000 T prévues.

Ces échecs de reconstitution des SNS ont été le signal d'alerte pour les dispositifs nationaux de suivi et de gestion des crises alimentaires sur l'évolution exceptionnelle du marché céréalier et la situation alimentaire des ménages, cela au regard de l'évolution des prix des céréales au cours du premier trimestre 2002.

Des ONG comme Afrique Verte au Burkina, au Mali et au Niger; ainsi que des dispositifs d'information tels que le FEWSNET et l'OMA au Mali et, le SIMC au Niger avaient déjà entrepris d'analyser et de comprendre la situation à travers des études de terrain.

Il faut indiquer dès maintenant que l'évolution des prix des céréales sur un marché national implique un ensemble de variables internes et externes à chaque pays, dont les effets se conjugent pour amplifier ou atténuer les variations saisonnières habituellement observées.

Dans ce chapitre, le but est de faire une analyse synthétique de l'ensemble des éléments qui ont conduit à cette situation, d'essayer, le cas échéant de prioriser les informations pour montrer comment à partir d'un élément base de l'évolution des prix des céréales qu'est la production agricole des deux dernières campagnes, comment un ensemble de facteurs internes et externes peuvent contribuer à influencer l'évolution des prix et du marché céréalier.

L'ensemble des variables analysées dans le présent document sont:

- ✓ les productions agricoles des campagnes 2000/2001 et 2001/2002;
- ✓ les stratégies des producteurs;
- ✓ les actions des organisations faïtières de producteurs;
- ✓ le renchérissement du niveau de la vie;
- ✓ les stratégies de commerçants céréaliers;
- ✓ les décisions de reconstitution des stocks nationaux de sécurité alimentaire;
- ✓ l'intégration sous-régionale.

### *2.3.1 L'évolution de la production agricole au cours des trois dernières campagnes (1999/2000 à 2001/2002)*

L'analyse sur plusieurs années des relations entre les prix des céréales et les niveaux de productions céréaliers permet de faire les constats suivants à l'échelle d'une année:

- les prix de la période allant de la soudure (juillet – août de l'année N) jusqu'au courant du premier trimestre de l'année suivante (année N+1) dépendent du niveau de la production de la campagne précédente (récolte de l'année N-1). La tension sur les prix et leurs niveaux seront d'autant plus importants que cette production aura été faible;
- la production de la campagne en cours (récolte de l'année N) n'influencera les prix des céréales qu'à partir du premier trimestre de l'année suivante (année N+1). Cette période sera plus ou moins longue suivant les résultats de la campagne précédente (année N-1), mais les variations de prix dépendront en grande partie des résultats de la campagne agricole immédiate (année N).

Il apparaît par conséquent que les prix observés par exemple sur les marchés au cours de la période allant de septembre 2001 à février voire mars 2002 dépendent largement de la production 2000/2001. Suivant les pays, l'ampleur et la durée de ces variations saisonnières de prix est variable, et est liée au cycle des cultures plus court au Niger (récoltes en

septembre-octobre) qu'au Burkina et au Mali (novembre-décembre) par exemple. Cet effet qu'on qualifiera de résiduel d'une campagne précédente sur l'évolution des prix d'une année donnée sera assez déterminante, lorsqu'ils seront conjugués avec les résultats de la campagne en cours.

**Au Burkina Faso**, la campagne agricole 2000/2001 a été mauvaise avec un niveau de production par habitant estimée à 136 kg, soit l'un des plus bas de vingt dernières années. Ce qui explique que la baisse saisonnière des prix après la période de soudure a été non seulement de courte durée (de septembre à décembre), mais surtout que les minima atteints après les récoltes sont restés supérieurs aux prix des mois de soudure (juillet-août) des années 2000 et 2001. L'analyse de la campagne agricole 2001/2002 par les différents acteurs de la filière (producteurs et commerçants) au travers de l'enquête réalisée au Burkina, montre que plus des deux tiers (68%) de ceux-ci affirment que leurs productions céréalières de cette campagne agricole était certes « meilleure que la précédente (2000/2001) » mais « moins bonne à équivalente à celle de 1999/2000 ».

**Au Mali**, la campagne agricole 2000/2001 était en terme de production par habitant meilleure qu'au Burkina et au Niger avec une production par tête de 203 kg par habitant et les prix étaient en moyenne inférieurs à ceux observés au Burkina. Durant l'année 2001, des flux céréaliers importants ont été observés du Mali vers le Burkina et le Niger, pays où les productions céréalières étaient moins bonnes, et dans une moindre mesure vers le Sénégal, la Mauritanie et l'Algérie. Il en résulte entre autre que sur les marchés de production tel que Koutiala, les prix ont rapidement augmenté dès le mois de février pour atteindre leur maximum en octobre. La baisse saisonnière attendue au dernier trimestre de 2001 a été très forte sur les marchés ruraux de l'ordre de 40% et faible sur un marché comme Bamako (8%) et dans tous les cas de courte durée d'octobre à décembre. De même, les minima atteints sont restés dans l'ensemble supérieurs aux niveau des prix de l'année précédente. L'année 2002 a donc commencé avec des niveaux de prix déjà élevés sur les marchés par rapport à la moyenne des dernières années.

**Au Niger**, la campagne agricole 2000/2001, avec une production nette par habitant de 174 kg, peut être considérée comme une campagne moyenne, comparée à la moyenne des dix années précédentes (203 kg/hbt). Cela s'est traduit par des niveaux de prix élevés en 2001. La campagne agricole 2001/2002 s'est soldée par une production nette de 248 kg par habitant, soit un accroissement de 43% ce qui a provoqué un effondrement des prix de l'ordre de 50% sur les marchés ruraux ; cela sur une période de trois mois après des récoltes. Ce phénomène a été observé sur tous les types de marchés sans que les prix planchers ne reviennent en deçà des valeurs observées au cours de la période de soudure précédente (2000/2001).

Pour l'ensemble des pays, le premier élément important qui détermine le fonctionnement du marché céréalier et l'évolution des prix des céréales au niveau national reste le facteur production locale d'abord, puis sous-régionale dans la mesure où les marchés céréaliers de ces trois pays sont suffisamment liés comme le prouvent les flux céréaliers transfrontaliers des dernières années. A ce premier facteur viennent se greffer d'autres, qui seront analysés plus loin dans ce document; il s'agit par exemple des demandes d'achats exceptionnelles par appels d'offres, des différentes stratégies conjoncturelles qu'adoptent les acteurs de la filière, etc.

Il faut souligner ici toute l'importance qu'il y a dans l'analyse de la situation alimentaire au niveau national comme sous-régional, à prendre en compte l'interrelation prix-production ; la production nationale ou sous-régionale étant un déterminant majeur sur l'évolution des prix auquel d'autres facteurs se combinent pour modifier les variations saisonnières ainsi que leurs amplitudes en terme de période et de niveau.

### 2.3.2 *L'intégration sous-régionale des marchés céréaliers*

Depuis la libéralisation des marchés céréaliers dans les pays membres du CILSS et des échanges commerciaux entre pays de l'UEMOA et de la CEDEAO, les opérateurs privés du secteur céréalier ont, malgré quelques difficultés de circulation des marchandises dues à la non application intégrale des textes réglementaires, réussi à accroître les échanges céréaliers entre les pays de ces sous-ensembles. Un réseau des opérateurs privés céréaliers de l'Afrique de l'Ouest a même vu le jour avec pour ambition de faire circuler les informations sur les productions céréalières et les marchés céréaliers des différents pays auprès de ses membres. Il faut également noter en cela les actions menées par le projet FERAP du CILSS qui travaille dont l'objectif est la fluidification des échanges dans ce sous-espace Ouest-Africain. Il en résulte que chaque marché national est de plus en plus ouvert aux commerçants des autres pays, soit par des interventions directes, soit par des accords avec leurs correspondants sur place.

Au cours de l'année de 2001, les commerçants burkinabé ont approvisionné leur marché et en partie celui du Niger en achetant au Mali du mil et du sorgho ; au Ghana et en Côte d'Ivoire du maïs. En 2002, ce sont les commerçants maliens qui s'approvisionnent plus sur les marchés burkinabé et ivoiriens en sorgho, maïs et riz importé.

Au Niger, en 2001 suite à une campagne agricole assez médiocre, outre les importations de céréales en provenance du Mali et du Burkina, le Nigeria a été la principale zone d'approvisionnement en mil. Au cours de l'année 2002, les flux avec le Nigeria se sont inversés parce que la production céréalière du nord Nigeria n'a pas été bonne selon des informations recueillies par le SIMC auprès des acteurs de la filière. Des mesures protectionnistes ont été prises par les autorités nigériennes pour limiter les sorties de céréales et protéger le marché local, mais sans succès apparent. Ces flux vers le Nigeria n'ont pas pu être quantifiés par les services des douanes et la DPV comme c'est le cas des importations pour la simple raison que, officiellement ils n'existent pas.

On assiste donc depuis quelques années à une meilleure intégration des marchés dans cette partie de la CEDEAO qui rend caduque l'analyse d'un marché céréalier national sans relation avec les autres marchés de la sous-région.

L'analyse des flux céréaliers au cours des huit premiers mois de 2002 a pour but de mesurer autant que possible ces échanges transfrontaliers et voir dans quelle mesure, ceux-ci ont pu jouer sur l'état d'approvisionnement des marchés et sur l'évolution des prix des céréales dans chaque pays. Les données qui font l'objet de la présente analyse sont issues des douanes (Burkina), de l'OMA (Mali) et de la DPV (Niger).

Compte tenu des méthodes utilisées d'une part (suivi partiel) et de certaines entraves à l'exportation d'autre part, ces données sont certainement partielles mais assez représentatives en terme de tendance des échanges entre pays. Il faut considérer cependant que les données sur les importations seraient plus réalistes que les exportations pour les raisons déjà évoquées qui pourraient inciter à une certaine clandestinité de la part des opérateurs privés de la filière.

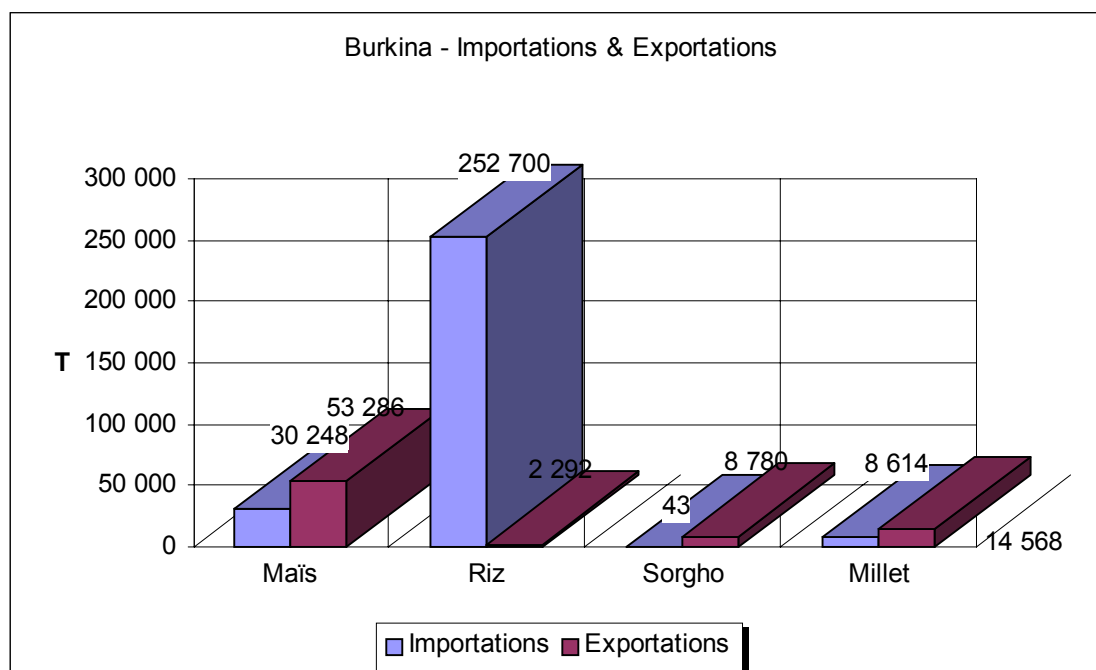
**Le Burkina** a importé au total de janvier à juillet 2002 environ 291.600 tonnes de céréales principalement composées de riz (252.600 tonnes) d'origine extra-africaine. Les importations en mil, maïs et sorgho s'élèvent à 38.905 tonnes sur la même période; soit 3 kg de céréales par habitant, ce qui représente 1,6% des besoins de l'année en céréales traditionnelles. Le même exercice pour le riz donne 21,5 kg par personne, soit une couverture des besoins

annuels de 135% par rapport à la norme de consommation<sup>1</sup> ; en rappel les volumes d'importation de riz par habitant de 1993 à 1999 sont repris ci-dessous :

**Tableau 2** : volumes de riz importés par habitant et part du riz importé dans les volumes totaux de céréales mis en marché (INSD, MARA, AHT, 1999)

Année	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Volumes (kg/hbt)	8,5	7,88	5,31	8,64	8,2	12,46	8,4	9,3	13,9
Part dans les mises en marché totales	16%	15%	13%	21%	20%	31%	17%		

**Figure 4** : Graphe des importations et exportations de janvier à août 2002



Source: Direction générale des douanes –Burkina Faso

En retour le Burkina a exporté vers les pays voisins au total 78 927 tonnes de céréales dont 97% représente des céréales traditionnelles et le reste le riz. Il faut comprendre que ces exportations sont composées, dans des proportions qui ne peuvent être établies pour une part de la production locale en maïs et riz et pour une autre des réexportations de maïs initialement importé de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Pour le riz, les importations sont d'origine asiatique, européenne et américaine. En effet, les stratégies des commerçants céréaliers rend la compréhension des flux céréaliers difficile, cela en dehors de tout dispositif efficace de suivi des flux dans la mesure où ils évoluent en fonction des opportunités du moment. En d'autres termes, il n'y a pas de flux pré-établis, allant dans un seul sens toute l'année. Néanmoins, pour cette période de l'année 2002, le solde import/export pour le Burkina est de 212.679 tonnes, ce qui doit correspondre essentiellement à une demande locale d'abord dans la mesure où l'opérateur qui a l'intention de réexporter a plus intérêt à déclarer sa marchandise comme étant en transit. Selon Sourrisseau<sup>2</sup>, en 2000, La taille du marché du riz importé est largement dépendante du niveau de la production locale de céréales. L'ajustement des opérateurs à la situation intérieure se fait, par rapport au gap à combler en terme de besoin.

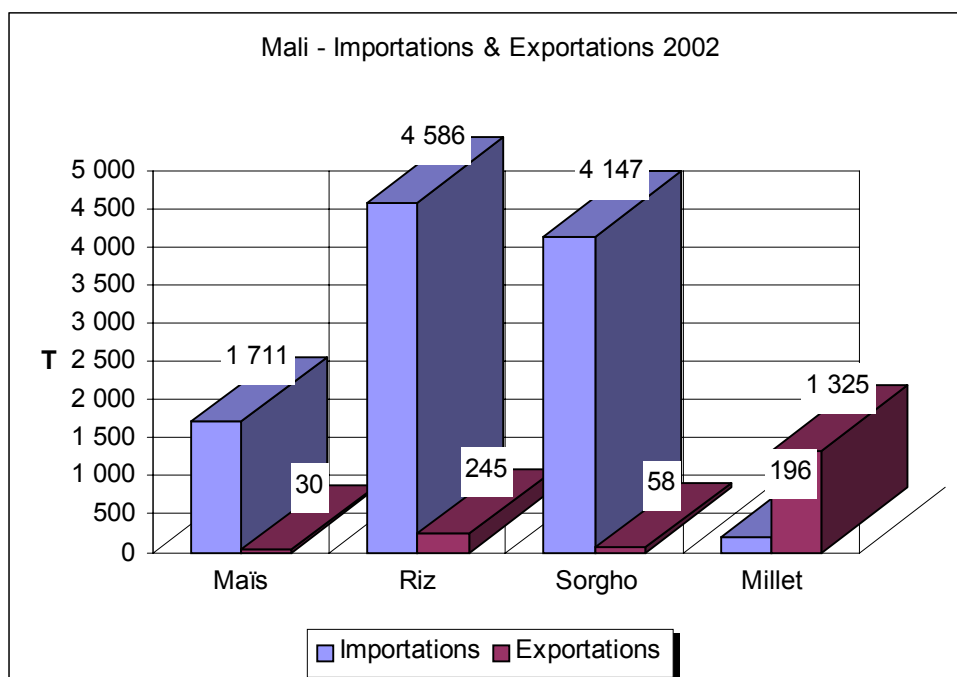
<sup>1</sup> En rappel, la norme de consommation au Burkina est de 190 kg par personne par an; se décomposant en riz: 16 kg, mil-maïs-sorgho-fonio: 168, 7 kg, blé: 5,3 kg.

<sup>2</sup> Sécurité alimentaire des pays en développement et la libéralisation des échanges (LIBSA) ; le cas du Burkina ; RESAL – 2000.



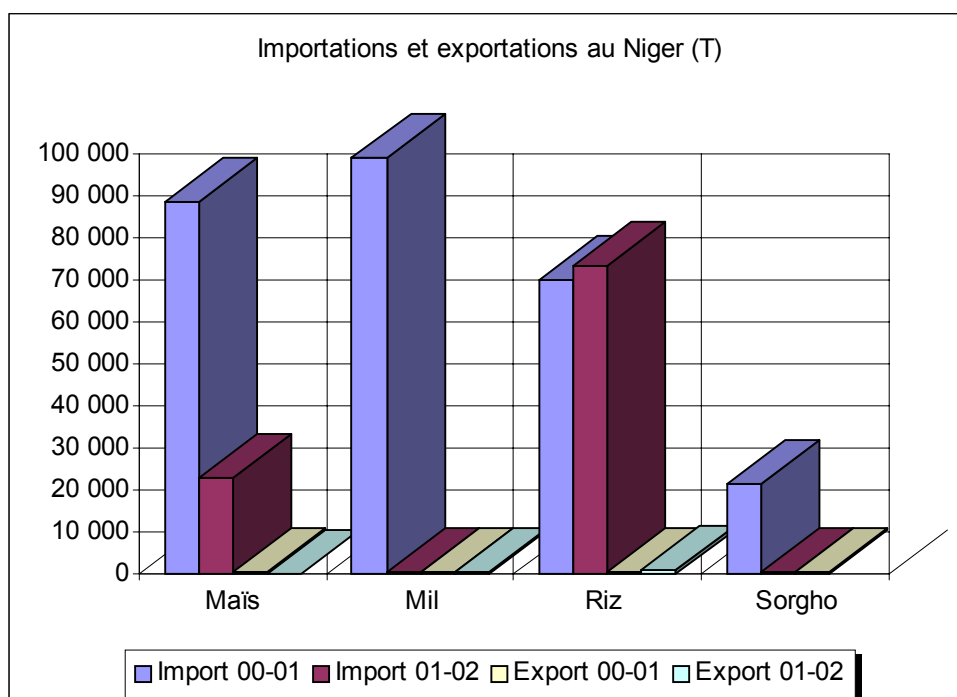
**Au Mali**, l'Observatoire du Marché Agricole (OMA) suit les flux céréaliers sur les « marchés échantillons » du SIM. Ce suivi des flux même sans être exhaustif, donne une bonne représentation des échanges transfrontaliers entre le Mali et ses voisins. Il apparaît que les exportations de céréales en fin juillet 2002 s'élevaient à 12.103 tonnes toutes céréales confondues, contre 35.934 tonnes en 2001 à la même époque soit une baisse de 66%. Ce suivi des flux montre que l'essentiel des exportations concerne le mil, et cela a eu surtout lieu dès la fin des récoltes et dans une moindre mesure durant le premier trimestre 2002. Ces exportations étaient destinées principalement à la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et le Burkina Faso, elles n'ont pu être quantifiées. Quant aux importations, elles proviennent du Burkina et de la Côte d'Ivoire et concernent le riz, le sorgho et le maïs. L'examen attentif de ces flux et les entretiens avec les responsables de l'OMA indiquent qu'il s'agit d'un processus assez complexe, où la circulation des céréales obéit plus aux opportunités d'affaires des commerçants céréaliers qu'à des excédents de productions commercialisables. En effet, les stratégies de commercialisation des importateurs-exportateurs qui seront analysées plus loin dans ce document n'obéissent moins à une logique de sécurité alimentaire intérieure qu'à la règle classique offre-demande sous régionale et à la recherche du profit. En définitive, le Mali a importé plus de céréales qu'il n'a exporté traduisant ainsi une réelle demande intérieure.

**Figure 5** : Graphe des importations et exportations au Mali premier semestre 2002 ;



**Au Niger** les données sur les importations et exportations proviennent de la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) et sont relatives aux périodes d'octobre à septembre des années 2000 à 2002. L'examen de ces données montre d'une part que les importations ont baissé de 65% entre 2001 et 2002 et d'autre part que cette baisse concerne surtout les céréales traditionnelle et en particulier le mil. Les importations de riz sont en augmentation de 5% au cours du premier semestre 2002. Les importations de mil et de sorgho au cours de ce même semestre sont quasi insignifiantes comparées à celles de 2001. La baisse substantielle des importations de céréales traditionnelles traduit dans une certaine mesure une bonne couverture des besoins nationaux en ces produits par la production nationale, reflétant ainsi l'accroissement de la production par habitant de 43% entre les deux dernières campagnes agricoles.

**Figure 6** : Importations et exportation au cours du premier semestre 2002 - Niger



Les importations de maïs bien qu'ayant fortement diminué en 2002, proviennent soit du Ghana et de la Côte d'Ivoire en transitant le plus souvent par le Burkina, soit directement du Burkina.

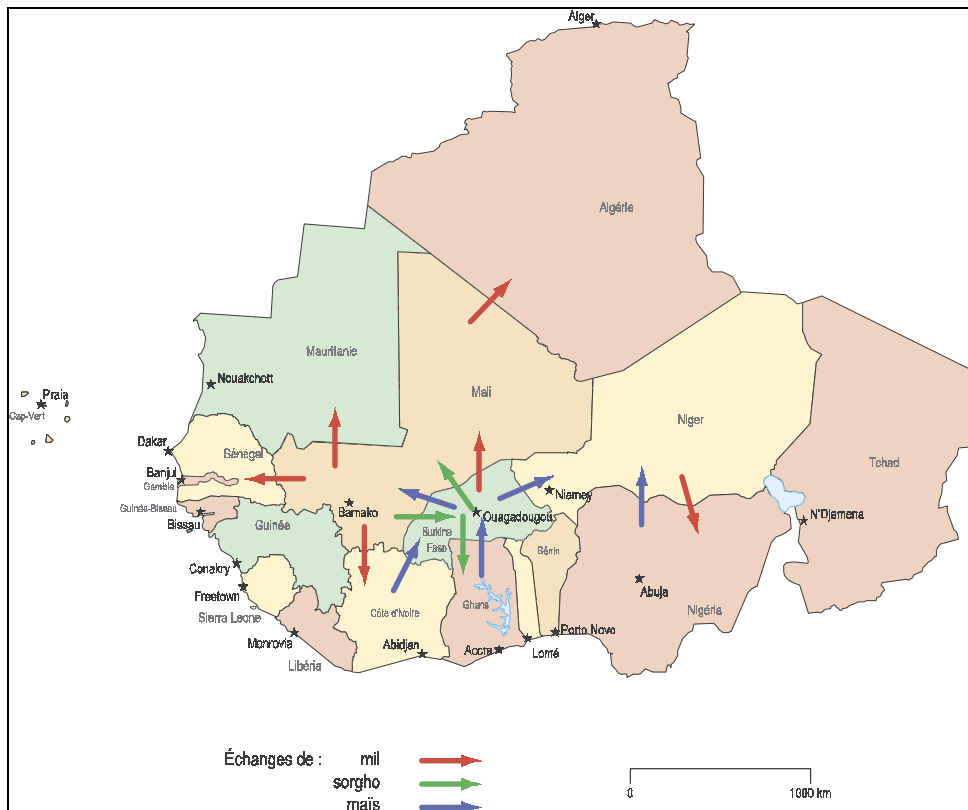
Les données des exportations sont probablement très différentes de ce qui s'est effectivement passé. En effet, les observateurs non institutionnels de ces flux indiquent que le Niger a été au cours de l'année 2002 une zone d'approvisionnement du nord Nigeria. Les liens particuliers qui unissent les populations de cette zone frontalière compliquent d'avantage la quantification des flux. Selon les observateurs, il n'est pas rare que des céréales produites d'un côté de la frontière soient stockées de l'autre pour être vendues sur place, ou réexportées en fonction des avantages comparatifs le plus souvent liés au cours de la devise nigériane (la naïra) par rapport au franc CFA, ou simplement en fonction des prix pratiqués.

Au total, le Niger au cours de l'année 2002 était dans une situation où les commerçants ont peu importé du mil, du sorgho et du maïs ; en revanche il était dans une position d'exportateur vers le Nigeria. L'augmentation des importations de riz dans un contexte de production favorable, est à mettre en relation avec la place de plus en plus importante que prend cette céréales dans les habitudes alimentaires même en milieu rural.

En résumé, les marchés céréaliers nationaux de la sous-région ouest africaine sont de mieux en mieux inter-connectés pour constituer un marché sous-régional commun. Cette interconnexion a été favorisée par les politiques de libéralisation du commerce céréalier adoptées par les pays membres du CILSS depuis le début des années 1990 et, des accords commerciaux signés par les organisations sous régionales telles que l'UEMOA et la CEDEAO. Les opérateurs privés de la filière céréalière, les commerçants notamment mettent à profit ces possibilités pour élargir leur champ d'actions. Avant la libéralisation du commerce céréalier dans les pays sahéliens, les actions des commerçants étaient limitées par les interventions des états sur les marchés, les taxes à l'importation et les mesures quasi répressives lors d'exportation de céréales.

L'analyse des flux céréaliers dans cet espace ouest-africain au cours des deux dernières années en particulier montre qu'il ne faut pas restreindre l'analyse de la sécurité alimentaire à un cadre strictement national. Dans le cas de l'année 2002, il faut retenir le fait que les productions nationales des deux dernières campagnes (2000/2001 et 2001/2002) étaient des combinaisons de bonnes et mauvaises années ou vice versa selon les pays. La régionalisation de ces disponibles céréaliers nationaux conduit les commerçants céréaliers à mettre en œuvre des stratégies de commercialisation qui selon l'importance de ces disponibles, avoir des conséquences plus ou moins importantes sur l'évolution des prix. C'est donc en fonction du disponible sous-régional que les prix se rajustent sur les marchés nationaux cela sous l'influence des stratégies des commerçants. Une étude sur cette régionalisation du marché céréalier pourrait mieux préciser ces liens de causes à effet sur la formation des prix et leurs évolution dans le temps.

**Figure 7: Carte des flux des céréales locale**



### 2.3.3 Les stratégies de commerçants céréalières

Les réseaux de distribution de céréales dans la plupart des pays sahéliens sont structurés suivant la typologie suivante:

- à la base il y a les commerçants collecteurs auprès des producteurs, soit dans les marchés des zones de production, soit directement au niveau des hameaux de villages. Ceux-ci revendent sur des marchés de regroupement ou à des grossistes des grands centres de consommation;
- les commerçants grossistes et importateurs/exportateurs, situés dans les grands centres urbains, qui opèrent sur le marché national et sous-régional, voire international en fonction des opportunités. Leurs clients peuvent être des détaillants,

- des demi-grossistes locaux des importateurs de pays voisins et des institutions de la place (offices céréaliers, agences d'aide alimentaire);
- enfin, les commerçants détaillants, quand ils sont dans les centres urbains ou en zone de faible production, s'approvisionnent auprès des grossistes pour revendre aux consommateurs; en milieu rural de forte production, ils s'approvisionnent directement chez les producteurs sur la place du marché ou dans les hameaux de villages.

Ces acteurs, notamment les grossistes, ont des dispositifs d'information qui leur sont propres, leur permettant ainsi de suivre non seulement l'évolution de la campagne agricole mais aussi la situation du marché céréalier. C'est en fonction de ces données qu'ils élaborent et mettent en œuvre leurs stratégies d'intervention. L'analyse de l'évolution de la campagne agricole et des perspectives de récoltes leur permet en cas d'année difficile à moyenne par exemple à procéder à des placements de fonds sous forme d'octroi de crédit aux producteurs ou de leurs correspondants locaux, pour procéder à des collectes hors marché à des prix préférentiels. Ils peuvent aussi, par anticipation, procéder à des collectes sur les marchés en proposant des prix plus intéressants que ceux pratiqués, tout en s'assurant d'une bonne marge bénéficiaire par le jeu du stockage temporaire. Au contraire, en années de bonnes récoltes, la stratégie consistera à orienter préférentiellement les opérations de collecte vers les zones où les prix sont les plus bas, l'absence de demande dans les zones concurrentes poussant à la baisse des prix qui finit par se généraliser sur les marchés de production.

**Au Burkina Faso**, les commerçants rencontrés dans le cadre de cette étude jugent la campagne agricole 2001/2002 comme n'étant pas exceptionnelle, au contraire, la plupart pense qu'il s'agit tout au plus d'une année moyenne. Selon les importateurs/exportateurs du Burkina Faso, l'inflation constatée sur les prix serait principalement due, à de faibles disponibilités ou excédents commercialisables au niveau des producteurs. En effet, la frange des producteurs de taille moyenne à petite est de loin celle qui concentre la plus grande partie de la production céréalière. Or, ces derniers ont souvent des besoins d'argent qui les poussent à vendre leurs céréales juste après les récoltes. L'hypothèse d'une rétention de stocks par les producteurs à des buts de spéculation serait à écarter selon les commerçants grossistes. Une autre raison évoquée par ces commerçants pour justifier leur jugement de la production agricole 2001/2002, est la nécessité qu'ils ont d'importer du maïs du Ghana et de Côte d'Ivoire dès les mois de mai et juin, alors que d'ordinaire, ce maïs arrive au Burkina seulement en juillet ou août pour la période de soudure. Ils pensent cependant que le surplus de demande créé par la présence de commerçants maliens et nigériens a contribué à maintenir sinon accentuer la tension sur les prix.

**Au Mali**, selon les investigations réalisées par l'OMA et le FEWSNET, les circuits de commercialisation ne semblaient pas correspondre aux cas classiques qu'on a l'habitude d'observer à savoir des flux des zones d'excédents vers les zones déficitaires et vers les pays voisins. En effet, on a constaté que les commerçants maliens exportent du mil vers la Côte d'Ivoire pour répondre à une demande de ce produit certainement à un prix plus rémunérateur surtout durant le mois du ramadan, et en retour ils importent du maïs de la zone de Korogho qui est moins cher. De même, les flux vers le Burkina ont uniquement eu lieu au début des récoltes à partir de la frontière sud-ouest du Mali. A l'opposée, des flux inverses avec le Burkina se sont développés à partir du premier trimestre 2002 non seulement à partir de l'ouest (Bobo-Dioulasso) et du nord-ouest (Djibasso), mais aussi le nord dans la région de Ouahigouya. Selon les commerçants burkinabé, les collecteurs maliens proposaient des prix d'achat au producteur sur les marchés plus élevés, ce qui a contribué à faire monter les niveaux des prix. En 2001, c'est la même stratégie qui était appliquée par les commerçants burkinabé au Mali pour satisfaire leurs besoins en céréales.

Contrairement à l'année 2001 où on avait des flux à sens unique (Mali vers le Burkina), l'année 2002 a été marquée par des périodes successives où les flux allaient du Mali vers le Burkina, pour s'inverser par la suite. Il y a surtout des flux céréaliers qu'on pourrait qualifier de sélectifs entre les pays en fonction des niveaux de prix de chacune des céréales dans les différents pays. Ainsi, les commerçants maliens exporteront du mil plus cher et donc mieux valorisé sur les marchés ivoiriens ou sénégalais, pour importer en retour du maïs ou du riz.

**Au Niger**, le sens des flux céréaliers a aussi suscité des interrogations au niveau des dispositifs de suivi des marchés. D'ordinaire, même en année de bonne production céréalière, le Niger importe des quantités importantes de céréales pour couvrir ses besoins de consommation humaine. Ces importations se font le plus souvent en provenance du Nigeria pour le mil, du Burkina et du Mali pour le maïs et quelques fois du Ghana. Au cours de la campagne commerciale 2002, il est apparu que c'est le Niger qui exporte des céréales (le mil en particulier) vers le Nigeria qui, selon les observateurs aurait connu une baisse de production céréalière dans sa partie nord. Outre le mil, le niébé serait aussi concerné par ces exportations. Pour les commerçants nigériens, les prix plus incitatifs côté Nigeria justifiaient ces transactions; en retour ils opéraient des importations de maïs à partir du Burkina, de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Les observateurs du marché céréalier nigérien, le SIMC en particulier évoquent également l'implication de plus en plus importante dans le commerce de céréales de personnes dont ce n'était pas traditionnellement le métier (fonctionnaires notamment). Ce qui contribue à accroître d'une part la demande et d'autre part, une certaine dispersion du stockage à but commercial.

Dans ces trois pays, les commerçants céréaliers n'ont répondu que partiellement ou pas du tout aux appels d'offres ou aux offres publiques d'achats qui ont été lancés en fin décembre 2001. Les raisons évoquées par ces derniers sont d'une part, la non disponibilité des céréales en quantités suffisantes dans les zones de collecte et d'autre part, le niveau déjà élevé des prix à cette période post récoltes 2002. Deux raisons majeures sont évoquées par les commerçants pour expliquer le niveau élevé des prix: i) les récoltes 2001/2002 moins bonnes qu'annoncé, ii) l'effet d'annonce de la reconstitution des SNS et les autres achats institutionnels qui auraient amené les paysans des zones de fortes productions céréalières à maintenir un niveau de prix élevé au sortir des récoltes.

Il faut cependant noter que si ces appels d'offres ont été infructueux, cela est surtout dû aux écarts observés entre les prix proposés par les commerçants eux-mêmes en réponse aux appels d'offres, ou les offices céréaliers et, les prix du marché à la signature des contrats de livraison. Il était plus profitable pour les commerçants, de vendre sur les marchés ou à d'autres commerçants sans frais bancaires et administratifs. Les stratégies des commerçants ont été dans l'ensemble d'utiliser leurs circuits d'information pour améliorer leurs marges bénéficiaires dans un espace sous régional et non pas national; il en résulte des attitudes plus ou moins spéculatives qui tirent les prix vers le haut.

#### *2.3.4 Les stratégies des producteurs*

De nombreux travaux ont montré que dans le Sahel, les gros producteurs céréaliers sont peu nombreux et sont les seuls à pouvoir maîtriser la commercialisation de leurs céréales en fonction des données du marché. Les autres producteurs (moyens et petits) ont des stratégies de mise en marché fortement dépendante de leurs besoins de trésorerie pour faire face aux dépenses courantes de santé, d'éducation, d'obligations sociales, etc. Ces

catégories de producteurs par manque d'organisation, avaient habituellement très peu d'influence sur la formation des prix sur les marchés ruraux de production.

Les producteurs de céréales de toute catégorie interrogés notamment au Burkina Faso jugent la campagne agricole passée comme n'étant pas exceptionnelle en terme de production, ils la comparent à une année moyenne. Plus des deux tiers (68%) des producteurs interrogés dans le plateau central et le nord déclarent ne pas pouvoir satisfaire leurs besoins familiaux à partir de leurs productions propres. Cela semble normal dans ces régions à faibles potentialités agricoles. Ce qui l'est moins, c'est d'une part le faible nombre de mois de couverture de leurs besoins familiaux (en moyenne 6 mois) qu'ils évoquent et d'autre part, la nécessité de s'approvisionner sur le marché deux à trois mois avant le début de la soudure (juin-juillet) qui est indicateur de l'état de leurs stocks au sortir de la récolte 2001/2002.

Les stratégies adoptées par les producteurs doivent être analysées à la lumière des éléments fondamentaux suivants:

- l'impact des deux dernières campagnes agricoles sur les stocks paysans;
- le contexte économique actuel (augmentation des prix des produits de première nécessité, des facteurs de production...);
- l'impact des cultures de rente;
- les actions des ONG et des organisations faïtières des producteurs.

#### 1) L'impact des deux dernières campagnes agricoles sur les stocks paysans

Hormis le Mali, le Burkina et le Niger ont connu une campagne agricole 2000/2001 marquée par un faible niveau de la production nette par habitant estimée respectivement à 136 kg et à 174 kg; soit respectivement 30% et 15% de baisse par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Au Mali, malgré les bonnes récoltes 2001, le marché céréalier a été très sollicité par les pays voisins notamment le Burkina Faso ; cela a probablement conduit à une baisse considérable des stocks paysans et commerçants.

Dans ce contexte, à l'issue de la campagne agricole 2001/2002, le réflexe au niveau des producteurs de ces pays est d'une part, de sécuriser leurs propres besoins de consommation par la reconstitution de leurs stocks et d'autre part, d'observer dans la mesure du possible un délai de mise en marché pour profiter de prix plus rémunérateurs en début de période de soudure. Ces arguments sont valables dans les zones de fortes potentialités agricoles, où les cultures de rente permettent aux producteurs d'avoir une marge de manœuvre face à leurs besoins monétaires à satisfaire. C'est sans doute ce qui explique un état d'approvisionnement des marchés de production jugé faible par les commerçants tout au long du premier trimestre 2002 ; alors que dans les zones à plus faibles potentialités, les collecteurs locaux ont opéré des achats plus élevés qu'en 2001. Dans le premier cas, on devrait s'attendre à ce que les céréales retenues par les producteurs arrivent sur les marchés ; or les prix observés jusqu'en fin de soudure ne traduisent pas un tel phénomène. Le démarrage difficile de la campagne 2002/2003 peut aussi avoir influencé cette logique.

Par conséquent, dans les zones moins favorisées sur le plan climatique donc à faibles potentialités agricoles, on constate à travers l'enquête au Burkina que les paysans sont amenés à vendre les céréales même lorsqu'ils sont non autosuffisants et que ces ventes ont lieu entre la fin des récoltes et la fin du premier trimestre 2002.

#### 2) L'impact des cultures de rente

Dans les trois pays, il a souvent été évoqué pour expliquer la hausse des prix, la rétention des stocks de céréales par les paysans qui pour satisfaire leurs besoins financiers, vendent

en premier lieu leurs cultures de rente tel que le niébé, l'arachide, le sésame, le souchet, ... ou parce que dans des pays à fort potentiel de coton comme au Burkina et au Mali la vente du coton leur procure assez de ressources financières. Cela est vrai dans les zones à fortes potentialités agricoles, où une frange importante des producteurs peuvent tirer des revenus substantiels de l'agriculture. Dans les autres zones, l'agriculture de subsistance que mènent les producteurs laisse peu de possibilité d'obtenir des revenus autrement que par la vente des céréales.

Au Burkina le prix du coton a effectivement augmenté au cours de la campagne de commercialisation 2002 passant de 185 à 200 francs CFA le kilogramme. De même au Burkina et au Mali, les délais de paiement ont été respectés par les sociétés cotonnières à l'issue de la campagne 2001/2002. Par conséquent les producteurs ont pu disposer de liquidités financières assez rapidement au sortir de cette campagne. Pour, les producteurs des zones cotonnières ayant une bonne production de coton, le recourir systématique à la vente de céréales pour faire face aux dépenses indispensables n'était pas obligatoire entre la fin du dernier trimestre 2001 et le début de l'année 2002. La catégorie des producteurs les plus nantis ont donc pu dans ces conditions différer les mises en marché de céréales. L'enquête réalisée au Burkina sur un échantillon de 50 producteurs montre que, un peu plus de la moitié (52%) ont opéré des ventes de céréales après les récoltes; parmi ceux-ci, 36% seulement ont réalisé ces ventes dès le dernier trimestre 2001. Les autres ventes ont commencé à partir du début de l'année 2002 et les quantités déclarées vendues sont dans la majorité inférieures au quart de la production familiale.

Face à cette évidence de la stratégie adoptée par les producteurs qui ont des cultures de rente, on peut s'interroger de sa portée réelle et de sa durée sur l'état d'approvisionnement des marchés. En effet, lorsque les commerçants disent que dès la fin des récoltes il n'y avait pas de quantités substantielles de céréales à collecter dans les zones de production, cela signifiait pour eux que d'abord les récoltes n'étaient pas si bonnes qu'on le dit et qu'ensuite, même si les producteurs ont adopté des attitudes de rétention de stocks, cela restait marginale face à l'ampleur du phénomène. En effet, au cours de la campagne agricole précédente qui était relativement mauvaise au Burkina, nombre de producteurs des catégories petites et moyennes ont du avoir recours au crédit en espèces ou en nature auprès des commerçants collecteurs locaux pour passer la mauvaise saison. Ces crédits sont immédiatement remboursables dès la fin des récoltes, il y a donc des parts non négligeables de leurs productions qui ne passent pas par le marché classique pour alimenter les stocks commerçants. Par la suite, le fait que nombre de ces producteurs sont obligés de se ravitailler sur les marchés contribuent à accroître la demande sur les marchés et par conséquent contribue à la hausse des prix pendant la période de soudure.

### 3) Le contexte économique actuel (augmentation des prix des produits de première nécessité, des facteurs de production, ...)

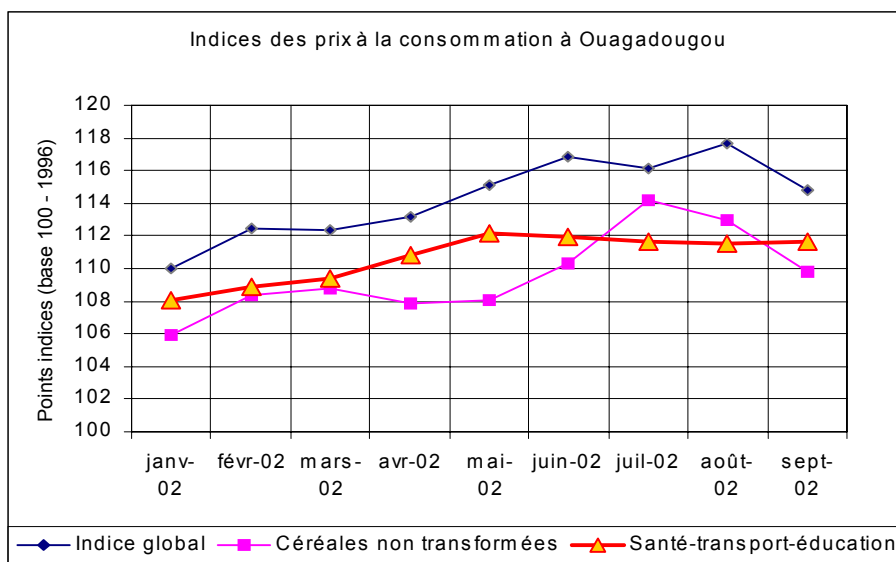
L'augmentation des prix des produits de première nécessité (santé, éducation, transport, ...) et surtout des coûts des facteurs de production est souvent évoqué aussi bien par les producteurs que par certaines structures d'appui au monde rural pour justifier un inévitable ajustement des prix des céréales au niveau courant du coût de la vie.

**Au Burkina** cet aspect est examiné d'une part sous l'angle des indices des prix à la consommation à Ouagadougou (capitale) calculés par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) et d'autre part, par l'examen des comptes d'exploitation de producteurs de la Boucle du Mouhoun, zone à forte potentialités agricoles.

- L'analyse des indices des prix à la consommation de Ouagadougou a pour objectif de voir dans quelle mesure ceux-ci ont évolué au cours des trois dernières années par grandes rubriques et en particulier, l'interrelation qu'il peut y avoir entre elles. Il faut noter une baisse de l'indice global en juillet 2002 alors que l'indice des produits alimentaires, en particulier des céréales a fortement augmenté. En effet, vue l'importance du facteur de pondération des produits alimentaires (3392) dans l'indice global, on ne s'attend pas à observer cette baisse. Pour l'année 2002, il apparaît que l'indice des prix des céréales non transformées était inférieur à l'indice moyen des autres produits (santé, l'éducation et les transports) de janvier à juin. De mai à juillet 2002, l'indice des prix des céréales a augmenté de 4 points; parallèlement, l'indice moyen des autres produits était quasi stable. La chute de 3,6% de l'indice des prix des céréales entre juillet et septembre n'a aucun lien avec l'évolution des prix du transport, de la santé, etc. L'hypothèse d'un effet d'entraînement des prix des céréales vers la hausse par l'accroissement des prix des produits de première nécessité est difficilement soutenable car la contribution des céréales dans l'indice global est plus importante (environ 60%). Par ailleurs, en l'absence d'indices de ce type dans les zones rurales, on peut simplement supposer que si les prix des facteurs de production augmentent, ils peuvent inciter les producteurs qui le peuvent à faire des mises en marché à une période où les prix sont plus rémunérateurs.

L'argument évoqué par les producteurs et les commerçants au Burkina Faso à savoir l'impact de l'augmentation des prix de certains produits et biens de consommation sur les prix des céréales est soutenable qu'au niveau des prix à la consommation suite à l'augmentation des prix des carburants donc des coûts de transport. Il faut relativiser également l'argument des producteurs sur la hausse des prix des intrants agricoles ; en effet, les engrais minéraux n'ont pas augmenté depuis la campagne 1999/2000, au contraire les prix ont baissé de 2 francs au kilogramme en 2002/2003. Seuls les prix des pesticides et herbicides ont augmenté, mais ceux-ci ne sont pas très utilisés pour la production céréalière à l'exception du maïs.

**Figure 8** :Indices des prix à la consommation à Ouagadougou



L'examen de comptes d'exploitation des producteurs céréaliers issus d'une étude réalisée par l'ONG canadienne Union des Producteurs Agricoles (UPA) dans la Boucle du Mouhoun au Burkina permet de comparer le coût de production d'un kilogramme de mil par rapport au prix producteur pratiqué sur les marchés dans la même région. Deux modes de calcul



possibles des coûts de production sont utilisés: i) en considérant la main d'œuvre familiale dans les charges ou, ii) sans inclure cette main d'œuvre familiale. Les calculs sont réalisés pour les différentes catégories de producteurs suivants: producteurs motorisés, gros attelages et petits attelages. Les charges d'exploitation dans ces conditions sont comprises en moyenne pour ces trois catégories entre 53 et 68 francs CFA par kilogramme lors de la campagne agricole 1999/2000. En comparaison au prix moyen du mil à Djibasso en 2000, (marché de référence dans la Boucle du Mouhoun pour cette céréale), la perte pour le producteur était de l'ordre de 8 francs CFA/kg. En admettant l'hypothèse que les charges de production soient restées inchangées en 2001 et 2002 (dans la mesure où on a vu plus haut que les intrants agricoles n'ont pas connu de hausse de prix durant cette période), le paysan gagne en moyenne respectivement 37 et 52 francs par kilogramme selon qu'on inclue ou non la main d'œuvre familiale. Malgré la faiblesse de la taille de l'échantillon qui a été suivi dans le cadre de cette étude (fraction sondée de 6% des producteurs membres de l'union), les auteurs indiquent que la fiabilité des données de base est imputable au fait que les paysans de l'union étaient les commanditaires et bénéficiaires des résultats de cette étude.

Contrairement à ce qui est avancé par les producteurs, les coûts des engrais minéraux n'ont pas augmenté au cours des trois dernières années au Burkina, seuls les coûts de transport, de santé et d'éducation ont augmenté et pourraient avoir influencé les prix des céréales aussi bien à la production qu'à la consommation sans qu'on ne puisse en évaluer l'ampleur.

Au total, on serait dans une configuration où sans trop généraliser, c'est seulement au cours des deux dernières années que les prix au producteur sont devenus rémunérateurs pour les agriculteurs dans la Boucle du Mouhoun, région qui représente en moyenne un tiers de la production céréalière du Burkina.

**Au Mali et au Niger**, nous n'avons pas pu disposer de ce type de données utilisées dans l'analyse de la situation des prix au Burkina pour conduire le même type de raisonnement. Cependant, au cours des entretiens avec les personnes ressources, quelques pistes ont été fournies. Ainsi, au Mali, les coûts de transport n'ont pas augmenté car le prix du carburant est resté plutôt stable. Au contraire, au Niger, les coûts de transport semblent avoir joué sur la hausse des prix des céréales au consommateur. Pour ces deux pays, il n'est donc pas possible lors de cette étude de savoir si les producteurs bénéficient de la hausse des prix des céréales comme certains observateurs sur place l'ont affirmé.

#### 4) L'impact des campagnes de sensibilisation des organisations faïtières des producteurs et des autorités gouvernementales

Au Burkina et au Niger des campagnes de sensibilisation ont été menées respectivement par la FENOP (Fédération Nationale des Organisations Paysannes) et le Gouvernement pour inviter les producteurs à ne pas brader leurs céréales. Au Niger, il semble que le message gouvernemental a été interprété comme une invitation à ne pas vendre, ce qui expliquerait la rétention de stocks par les paysans. Au Burkina, la FENOP a effectivement sensibilisé ses membres pour différer leurs mises en marché pour attendre la période où les prix seront plus rémunérateurs. Au Niger, il semble que le message gouvernemental est été interprété par les producteurs comme une invitation à ne pas vendre. L'impact réel de ces campagnes sur le comportement des producteurs est difficilement évaluable.

Au Mali, l'OMA et la COCSA, ont fait le constat que les producteurs sont de mieux en mieux organisés pour influencer les prix du marché. Là également, en l'absence d'une étude

systématique, cette hypothèse peut être retenue sans pour autant pouvoir en préciser son impact réel sur la formation des prix.

### 2.3.5 *L'effet d'annonce des achats institutionnels*

Après la publication des résultats de la campagne agricole 2001/2002, dans les trois pays concernés par cette étude, des appels d'offres ou des offres publiques d'achats ont été lancés pour la reconstitution partielle des stocks nationaux de sécurité comme indiqué au paragraphe 2.3. il s'agit de voir quel a été l'impact de ces annonces sur l'évolution du marché céréalier.

**Au Burkina Faso**, l'excédent dégagé par le bilan représente près de 20% des besoins de consommation ce qui n'est pas négligeable. Cet excédent devrait se trouver soit au niveau des producteurs, soit au niveau des commerçants, soit au mieux répartis entre les deux types d'acteurs de la filière. Or, les commerçants qui ont renoncé à ces opérations d'approvisionnement des SNS ne devraient pas disposer de stocks importants, dans la mesure où certains ont préféré perdre des cautions de plusieurs millions de francs CFA plutôt que de satisfaire leurs contrats. Dans ces conditions, l'hypothèse d'un stockage important par les commerçants est à exclure au cours de cette période. Reste la possibilité de stocker à moyen ou long terme par les producteurs. A cet égard, l'enquête auprès des producteurs et unions de producteurs de la Boucle du Mouhoun révèle deux éléments importants. D'une part, les producteurs capables de faire un stockage sur plusieurs années sont peu nombreux, faute de capacité de stockage et faute de ressources financières d'origine autre que les céréales. D'autre part, les excédents dégagés à l'issue de la campagne agricole 2001/2002 n'étaient pas exceptionnels. L'intervention des réseaux de collecteurs des commerçants attributaires sur les marchés proposant des prix de collecte plus élevés que ceux en vigueur sur le marché contribue forcément au renchérissement des prix par l'accroissement de la demande dans un contexte d'offre relativement faible.

**Au Mali**, l'excédent du bilan céréalier était nettement moins favorable. l'offre publique d'achat n'a pas eu de succès. Les prix proposés par l'OPAM ont jugé trop bas par les commerçants qui n'ont donc pas réagi. Au niveau de la COCSA, on admet par expérience que tout excédent inférieur à 100.000 tonnes ne devrait susciter trop d'enthousiasme quand à l'approvisionnement du marché céréalier. Il ne permet pas par conséquent d'assurer du succès d'une opération de reconstitution du SNS. L'OPAM a pu acheter seulement 5.000 tonnes sur les 14.000 tonnes prévues. Au Mali, on peut relativiser l'impact de l'effet d'annonce de l'offre publique d'achat sur les prix dans la mesure où les prix étant fixés par l'OMA, les commerçants décident en fonction de cela de collecter ou non. En ne s'engageant pas sur ces offres d'achats, ils ne créent pas une demande supplémentaire sur les marchés ; les observateurs avertis du marché céréalier pensent que l'effet d'annonce a ici eu un impact négligeable par rapport à l'analyse que les commerçants ont fait sur l'importance de production céréalière 2001/2002.

**Au Niger**, il faut savoir que l'excédent dégagé dans le bilan céréalier 2001/2002 est exclusivement dû aux importations envisagées; autrement dit, le bilan brut était à peine excédentaire (environ 5.000 tonnes). C'est également sur cette base qu'une offre publique d'achat a été lancée par l'OPVN. Elle n'a pas connu plus de succès que dans les autres pays. Certes, la production céréalière 2001/2002 par habitant était supérieure à celle de la campagne précédente, mais cela était-il suffisant pour lancer ce type d'opération dans un contexte où le Nigeria d'ordinaire gros pourvoyeur de céréales connaissait une baisse de production ? Toutefois, au cours de ces dernières années (entre 1998 et 2000) des commerçants burkinabé ont participé à des opérations de reconstitution du SNS au Niger. Aussi, la situation apparemment très excédentaire du Burkina en 2001/2002 a probablement contribué à rassurer les responsables de l'OPVN et du dispositif de sécurité alimentaire sur

les chances de succès de l'offre publique d'achat. Tout comme au Mali, du fait que les opérateurs privés connaissent d'avance les prix proposés, l'hypothèse d'un impact important de cette offre sur la hausse des prix peut être négligeable si les commerçants n'ont pas intensifié leurs opérations de collecte sur les marchés.

Tous les acteurs de la filière céréalière (commerçants, producteurs et dispositifs de suivi des marchés) admettent que l'annonce des achats par les offices céréaliers ont contribué à faire monter les prix par des attitudes plus ou moins spéculatives des collecteurs et des producteurs; mais cet effet ne doit pas être surestimé. En effet, le phénomène de tension sur les prix est antérieur à l'annonce des offices; les minima ont été observés en octobre au Niger et décembre au Burkina et au Mali. L'examen de la pente ascendante des prix à la période post-récoltes montre bien que cette baisse saisonnière bien que parfois de forte amplitude ne pourrait dépasser un certain seuil et que la reprise à la hausse se ferait sur une base suffisamment élevée. Cependant, de manière absolue l'annonce de ces opérations constituant à priori une demande supplémentaire sur les marchés induit forcément (même en année de bonnes récoltes) un relèvement des prix au producteur. Ce phénomène est de toute façon amoindri par la stratégie de commercialisation des commerçants.

Reste qu'il faut néanmoins s'interroger sur l'utilisation des bilans céréaliers comme instrument de décision dans ces genres d'opérations. L'examen des productions nettes par habitant en 2001/2002, l'analyse de l'effet résiduel de la campagne précédente sur les prix laisse entrevoir qu'on allait assister i) à une hausse anticipée des prix suite aux minima observés après les récoltes qui étaient supérieurs ou équivalents aux maxima de l'année précédente, ii) que la période de baisse allait être plus courte que d'ordinaire, iii) corrélativement, les niveaux des prix pouvaient être élevés durant l'année 2002; en effet, suivant les pays, on se trouvait dans l'une des configurations suivante:

une campagne bonne à moyenne, précédée d'une mauvaise (Burkina et Niger);

une campagne moyenne à mauvaise précédée d'une bonne (Mali).

Dans les deux cas de figure, en intégrant à l'analyse les demandes potentielles d'importation des pays de la sous région et particulièrement les pays côtiers Côte d'Ivoire et le Nigeria pour le mil et le Ghana pour le sorgho, on peut s'attendre à de fortes tensions sur les marchés céréaliers.

### *2.3.6 L'impact de la hausse des prix sur les conditions d'approvisionnement des ménages*

Sur les marchés urbains et des zones de déficit chronique au Burkina, pris en référence dans cette étude, il apparaît clairement que les prix minima observés à l'issue de la campagne agricole 2001/2002 étaient supérieurs à 130 FCFA le kilogramme. Ce seuil est équivalent ou supérieur aux maxima observés au cours des années précédentes autres que 2001. Pour les ménages des zones urbaines et ceux des zones rurales tributaires du marché pour satisfaire leurs besoins en céréales, la facture alimentaire s'est vue pratiquement doublée au cours des deux dernières années. L'indice des prix des produits alimentaires est passé 101 en 2000 à 110 en 2001, puis à 114 pour le premier semestre 2002. Ce qui signifie que la facture alimentaire a de 2000 à 2002 connu une hausse de 13% à Ouagadougou. Les conséquences sur les conditions d'approvisionnement des ménages sont variables suivant les catégories socio-économiques; pour les ménages les plus pauvres, cette hausse des prix des produits alimentaires imputable essentiellement aux produits céréaliers diminue incontestablement leur accessibilité à ces produits.

**Au Burkina**, l'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 100 ménages montre que la hausse des prix a affecté les comportements alimentaires de 62% de ceux-ci. Différentes stratégies ont été adoptées:

- sur le plan quantitatif, 56% ont réduit le nombre de repas par jour et 42% les quantités prises à chaque repas ;
- sur le plan des d'habitudes alimentaires, se sont des substitutions des céréales par d'autres produits qui ont été opérées. Il s'agit le plus souvent de produits alimentaires qui, d'ordinaire ne sont pas consommés en famille, 52% des ménages déclarent substituer les plats à base de céréales par les tubercules (igname, patate, manioc sous forme de gari,...), et 48% par les légumineuses (niébé, petit pois, ...). Le recours à l'alimentation de rue est effectué par 39% de l'ensemble des ménages. Dans cette substitution, la place du riz importé est devenu importante en préparation avec les légumineuses surtout dans la restauration populaire.

**Au Mali**, il ressort des enquêtes du SAP Mali et de l'OMA que la hausse des prix a affecté les conditions d'approvisionnement des ménages même dans les zones de fortes productions céréalières; il s'agit d'une situation quasi générale au niveau du pays. Selon les observations de ces structures, il y a eu une forte tendance à remplacer les céréales locales par le riz importé. Cette céréale dont la préparation est facile et nécessitant moins de travaux préalables, présente l'avantage d'un volume à la cuisson plus importante que les céréales locales ; en plus il se combine bien dans les plats préparés avec le niébé, le petit pois, ... Bien que le prix du riz ait aussi augmenté, à la préparation, ce produit offre un avantage comparatif en terme de volume. D'autres substitutions aux céréales ont pu avoir lieu, il s'agit notamment des tubercules.

**Au Niger**, le SIMC et le FEWS font état d'une plus grande utilisation de légumineuses (la récolte 2001/2002 était excellente) dans les repas familiaux et du développement du marché des tubercules dans un pays où jadis la part des céréales était prépondérante dans les habitudes alimentaires.

## 2.3.7 Synthèse – Conclusions – Perspectives

### 2.3.7.1 Synthèse

L'évolution des prix des céréales au cours de l'année 2002 par sa singularité dans les trois pays de l'étude a fait émerger beaucoup d'interrogations sur les raisons qui ont pu conduire à une telle amplitude de hausse surtout lorsque les données des bilans céréaliers laissaient entrevoir une année de bonne production avec des excédents « assez importants » à « importants » dans les trois pays concernés. L'analyse des différents facteurs susceptibles d'influencer le marché céréalier et les prix des céréales montre que ces derniers sont divers et composites. Cependant, il y a des déterminants majeurs aussi bien au niveau national que régional ; ces déterminants sont : les productions des deux dernières années consécutives (année n et n-1). L'année n-1 ayant un impact plus déterminant sur les prix de la soudure à la fin des récoltes (septembre à décembre environ) ; tandis que la production de l'année en cours déterminera l'amplitude des baisses post récoltes et leurs durées.

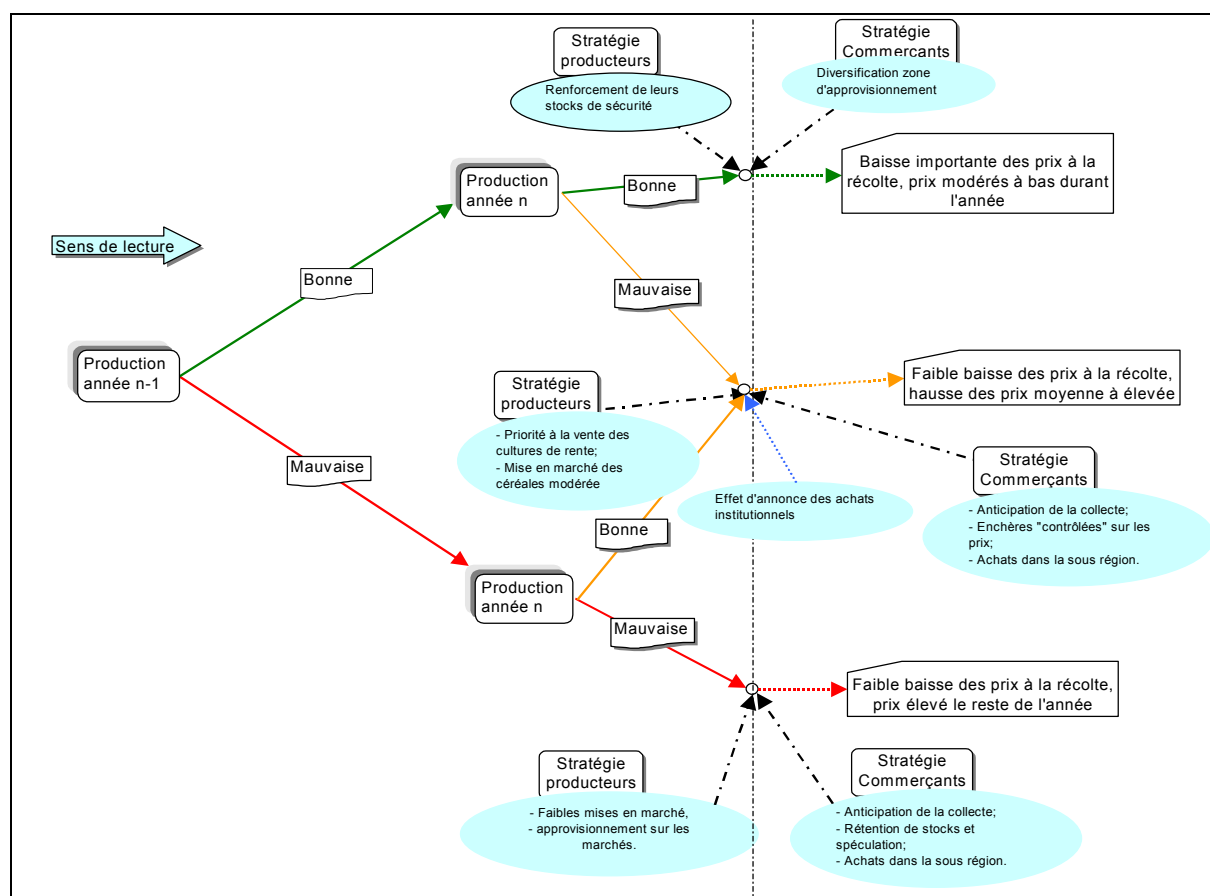
A cet élément de base, il faut ajouter les différentes stratégies que peuvent adopter les acteurs directs de la filière (producteurs et commerçants). Jusqu'à présent, le poids des producteurs sur la formation des prix des céréales sur les marchés primaires est fort limitée, faute d'organisation face aux commerçants plus structurés avec des réseaux d'information et de collecte qui leur donnent plus de maîtrise du marché.

Enfin, d'autres facteurs plus ou moins externes viendront amplifier ou atténuer l'offre et la demande et, par conséquent l'évolution des prix ; il s'agit de l'état de la production et du marché sous-régional, des demandes conjoncturelles dues aux appels d'offres et offres publiques d'achat, ...

Concernant l'impact de cette forte hausse des prix des céréales sur les conditions d'approvisionnement des ménages, l'exemple du Burkina (indices des prix à la consommation de Ouagadougou) montre que la facture alimentaire des ménages a connu une hausse substantielle de 13% en 2002 par rapport à 2000 ; ce qui conduit nécessairement les ménages pauvres à être plus exposés à l'insécurité alimentaire même si le bilan céréalier est donné excédentaire.

Le schéma ci-dessous résume les différents facteurs pris en compte dans cette analyse en montrant les interrelations entre-eux. Cependant, seul le facteur « production » année n et n-1, est évalué et quantifié par l'étude des corrélations, au niveau de son impact dans la formation des prix des céréales. Pour les autres facteurs, il s'agit d'éléments qualitatifs dont l'ampleur est à apprécier avec précaution car si leurs influences sont certaines, elles sont à ce stade difficilement quantifiables.

**Figure 9 : Facteurs influençant l'évolution du marché céréalier.**



Au terme de cette étude, qui n'a pas l'ambition d'avoir apporté toute la lumière sur l'évolution des marchés dans les différents pays, on peut retenir les points suivants :

- malgré quelques difficultés à la libre circulation des biens dans la sous-région ouest africaine, il y a sans contexte un marché régional des produits céréaliers qui se structure progressivement. Les échanges sont multiples et ne se développent pas seulement selon la logique marchés excédentaires/marchés déficitaires. Beaucoup d'autres facteurs entrent en ligne de compte et déterminent des flux à double sens au cours d'une même campagne. L'analyse de la sécurité alimentaire dans les pays sahéliens doit impérativement prendre en compte cette donnée ;
- la formation des prix et l'évolution des prix des céréales ne sont plus de ce fait la résultante de conjonction de facteurs uniquement internes aux pays, mais intègrent des facteurs sous-régionaux ;
- le marché céréalier, au premier chef les prix est un élément clé de mesure de l'accessibilité des populations aux produits céréaliers et traduit bien comment, la situation va évoluer sur base des productions céréalieres de deux années consécutives dans un espace supra-national ;
- en matière d'amélioration des instruments de prévention des crises alimentaires, il apparaît que l'anticipation de la tendances des marchés devient un outil d'aide à la décision qui intègre le facteur production par sa contribution première à la formation des prix. Des investigations sur des méthodes des tendances du marché céréalier doivent impérativement être menées dans le but de compléter et enrichir les outils de prévention existants au national et régional ;
- en terme d'enseignements sur les conditions d'approvisionnement des ménages, il apparaît clairement qu'une campagne agricole déclarée excédentaire n'est pas synonyme d'une plus grande accessibilité des ménages déficitaires nets aux céréales ; l'analyse de la situation alimentaire devra se faire en relation avec les

ressources des ménages et les différents facteurs de vulnérabilité qui déterminent leur capacité à s'approvisionner aux conditions du marché.

### 2.3.7.2 Conclusions et perspectives

Dans l'arsenal des outils disponibles pour le suivi de la sécurité alimentaire, le prix, expression d'un point d'équilibre entre l'offre et la demande alimentaire constitue un révélateur simple, efficace et bon marché accessible aux moyens généralement disponibles dans les pays du CILSS. Cet outil n'est généralement utilisé qu'à posteriori, dans le cadre de l'analyse et du suivi de l'évolution de la situation alimentaire et pour faire le bilan de l'année. Les prix ne sont pas considérés comme un outil de prévision pour l'aide à la décision.

Il est vrai que l'exercice de modélisation des prix suppose de disposer de séries suffisamment longues (une dizaine d'année au moins). Il est aussi vrai que la conception de tels modèles reste assez difficile. Les séries de prix disponibles renvoient à différentes périodes en termes d'intervention publique : contrôle des prix voire des transactions, puis libéralisation et suppression des prérogatives des offices céréaliers en matière de commercialisation et d'intervention sur les marchés. Ces difficultés doivent conduire à prendre suffisamment de précautions dans les travaux d'élaboration des modèles et surtout dans l'interprétation des résultats et leur exploitation. Elles ne constituent pas cependant des raisons suffisantes pour renoncer à conduire des travaux d'investigation sur la prévision des tendances d'évolution des prix.

D'ores et déjà il est indispensable d'attirer l'attention sur deux points absolument essentiels :

- la sécurité alimentaire constitue un domaine éminemment complexe qui repose sur de multiples facteurs. Dans ce contexte, aucun indicateur ne peut à lui seul fournir une lecture détaillée, suffisamment fine, différenciée et fiable de l'évolution de la situation alimentaire, et constituer par conséquent le support de l'aide à la décision. En particulier, la montée en puissance des liens entre pauvreté (monétaire, carences d'accès aux services sociaux de base, exclusion des réseaux de solidarité, etc.) et insécurité alimentaire d'une part, la montée en puissance du rôle des marchés dans la satisfaction de la demande d'autre part, la régionalisation croissante des économies alimentaires enfin, sont autant d'éléments qui appellent nécessairement de nouveaux instruments d'investigations et de nouveaux outils, complémentaires aux dispositifs et indicateurs utilisés jusque-là ;
- des travaux exploratoires montrent que les outils liés à l'analyse des prix et productions céréalières constituent une possibilité supplémentaire de comprendre et d'anticiper des crises alimentaires. **L'aide à la décision est un domaine qui exploite des outils, mais surtout qui exploite un ensemble de connaissances et d'observations qui n'entrent pas dans des modèles.** L'amélioration sensible des capacités de prévention et de gestion des crises reposera donc avant tout sur la construction du dialogue et la confrontation d'informations et d'indicateurs variés.

Les tableaux ci-dessous résument pour le Burkina et le Mali, les liens qu'on peut mettre en évidence entre campagnes agricoles successives et tendances d'évolution du marché :

### Burkina :

Campagnes agricoles	Succession de campagnes		Impacts sur le marché		
	Récoltes de la campagne précédente	Récoltes de la campagne	Niveau moyen des prix après les récoltes	Durée moyenne de la baisse des prix après les récoltes	Niveau des prix à la soudure
92/93, 93/94 et 94/95	++	++	↘	5 mois	↘
98/99 et 96/97	+/-	++	↑	6 mois	↘
99/00 et 95/96	+	+	→	1 mois	↗
97/98 et 00/01	++	-	→	2 mois	↑
<b>2001/2002</b>	<b>-+</b>	<b>+++</b>	<b>↗</b>	<b>3 mois</b>	<b>↗</b>

### Mali :

Groupe campagnes	Succession de campagnes		Impacts sur le marché		
	Récoltes de la campagne	Récoltes de la campagne précédente	Niveau moyen des prix après les récoltes	Durée moyenne de la baisse des prix après les récoltes	Niveau des prix à la soudure
93/94, 94/95 et 99/00	++	++	↘	3 mois	↘
95/96, 97/98 et 00/01	+	++	→	1 mois	↗
96/97 et 98/99	+	+	↗	5 mois	→
<b>2001/2002</b>	<b>++</b>	<b>+</b>	<b>↗</b>	<b>3 mois</b>	<b>↗</b>

#### Légende :

Productions : +++très bonnes	++	bonnes	+	moyennes	-	mauvaise	
Prix : ↘	bas	→	moyen	↑	élevé	↗	très élevé

Cette caractérisation de la tendance du marché céréalier à des périodes clés de son évolution offrirait une possibilité complémentaire de faire le lien entre le niveau des prix des céréales et l'accessibilité des populations à ces produits.



### Liste des personnes rencontrées

Titre	Nom & Prénoms	Institution
Mme	Haby DJIGA	Directrice Générale SONAGESS
Mme	Mamounata VELEGDA	Importatrice/exportatrice Ouagadougou
Mme	Noël TERPEND	AT UE / SIMC Niger
Mr	Mamoudou SY	Chef de service SIM
Mr	Dénis ZOUNGRANA	Importatrice/exportatrice Ouagadougou
Mr	Ousséni OUEDRAOGO	FENOP
Mr	Martin MAILLOT	UPA/UGVMB Dédougou
Mr	Kalifa SERE	UPA/UGVMB Dédougou
Mr	Ousmane OUEDRAOGO	SOFITEX / Burkina
Mr	Phillipe KY	Coordonnateur Afrique Verte Burkina
Mr	Salif SOW	FEWNET
Mr	Pierre TRAORE	OMA
Mr	Mahadi FOFANA	CPS/MDRE
Mr	Oumar TRAORE	COCSA
Mr	Mamadou TOGOLA	FEWNET/Mali
Mr	Mary DIALLO	SAP/Mali
Mr	Mamy COULIBALY	SAP/Mali
Mr	Dabo OGOYO	SAP/Mali
Mr	Carlo DI CIARRA	AT UE / Direction Générale de l'Agriculture Niger
Mr	Tahirou	FEWSNET/Niger
Mr	Sani LAWALI	SIM/C Niger